

CHARTRE ÉDITORIALE RFJ

1. PREAMBULE

La présente charte se fonde notamment sur l'article 5 de la Convention collective entre l'Union romande des radios régionales (RRR) et Impressum – Les Journalistes suisses (Impressum).

Cette charte de RFJ fait partie intégrante du contrat qui lie le concessionnaire, d'une part, et chaque collaborateur de la rédaction et de l'animation, d'autre part.

Elle est également remise aux stagiaires, qui sont tenus de s'y conformer. Elle peut être remise pour information aux collaborateurs extérieurs de la radio.

Etablie avec l'agrément des parties intéressées, la charte définit, dans le domaine rédactionnel, la ligne générale, les objectifs de RFJ et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La charte définit également les droits et devoirs du concessionnaire, des cadres et des rédacteurs.

2. FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE ET ORGANISATION

Le Conseil d'administration a la haute direction de la société.

Le Conseil d'administration veille à mettre à disposition de la radio, le personnel et les installations techniques nécessaires.

La direction, en collaboration avec le responsable d'antenne, le rédacteur en chef, le chef de région et les membres du Conseil de direction, assume la responsabilité de la diffusion des émissions.

3. LIGNE GENERALE

RFJ est une radio régionale d'informations générales dont l'activité est régie par la concession que lui a accordée l'Autorité fédérale.

- Elle est indépendante de tout pouvoir, institution ou groupe d'intérêts, que ce soit dans les domaines politique, économique, culturel, sportif ou religieux.
- Elle conçoit la liberté de presse comme le droit de relater et de commenter tout fait d'intérêt général, dans le respect de la vie privée des individus.
- Elle privilégie la qualité et la véracité des informations, plutôt que le sensationnel.
- Elle s'affirme comme élément dynamique de la vie locale et régionale en priorité, mais aussi cantonale, nationale et internationale.
- Elle prend position sur les questions essentielles et veille à ce que les différents points de vue soient présentés.

Dans le domaine politique, RFJ reflète la diversité des opinions :

- Elle est attachée au fédéralisme et à une démocratie au sein de laquelle les oppositions doivent jouer librement face au pouvoir.
- Elle permet le renforcement de la responsabilité du citoyen et des groupes sociaux intermédiaires, dont elle reflète l'activité pour autant qu'elle soit conforme à l'intérêt général.
- Elle recherche les moyens de favoriser la justice sociale, d'éviter la violence et de conduire sereinement les débats politiques et sociaux.

Elle rend compte de la vie économique publique et privée en tenant compte de l'intérêt général.

Elle s'efforce d'être dans tous les domaines, politique, économique, culturel, sportif, social ou religieux, un élément dynamique de la vie du Jura, et cela dans un esprit d'ouverture, de tolérance, de confiance et de proximité.

Elle peut collaborer avec d'autres médias, tout en se dotant des moyens de conserver et d'affirmer sa personnalité.

4. EXERCICE DE LA FONCTION

Le concessionnaire, le rédacteur en chef, le chef de région, les cadres de la rédaction, les membres du conseil de direction, les journalistes et les animateurs résistent aux pressions qui pourraient être exercées par des groupes économiques ou idéologiques, des annonceurs ou des auditeurs, étant admis que les nécessités de l'information l'emportent sur les considérations commerciales ou des intérêts personnels.

Les rédacteurs veillent à ne pas confondre conférence de presse et promotion d'un produit, d'une marque, etc.

A l'exception des cas de faute professionnelle, le rédacteur en chef, le chef de région et les cadres de la rédaction soutiennent les membres de leur rédaction.

Le concessionnaire, le Conseil d'administration, le Conseil de direction et tout le personnel sont tenus au secret professionnel. Ils s'interdisent notamment de révéler à des tiers, et tout particulièrement aux autorités politiques, judiciaires ou de police, la source d'une information.

Chaque journaliste s'efforce de vérifier et d'analyser les faits avec rigueur et honnêteté intellectuelle et de prendre, sur un sujet donné, les avis de toutes les parties concernées.

- Il évite toute omission tendancieuse et mise en valeur exagérée des faits.
- Il rassemble, pour traiter un sujet, le plus grand nombre possible d'éléments d'appréciation avant de conclure et de prendre position.
- Il sépare le commentaire de l'énoncé des faits.

- Il a le droit, s’il estime ne pas avoir eu suffisamment de temps pour vérifier ses informations, de reporter la publication de son information.
- Il traite l’information dans le respect des personnes pouvant être concernées dans le cadre du sujet.

Les journalistes et animateurs respectent, dans leur comportement public, le caractère indépendant de la radio. Ils s’abstiennent donc d’exercer des mandats, notamment politiques et économiques, qui seraient en contradiction avec ce principe.

5. DROITS DU PERSONNEL

Les droits des journalistes et animateurs sont définis d’une manière générale par la Convention collective RRR / Impressum en vigueur, notamment ses articles 5 à 10, ainsi que par la présente charte.

Les journalistes et animateurs ne peuvent pas être contraints de traiter des informations contraires à leurs convictions personnelles.

Aucune plainte ou intervention extérieure contre un journaliste ou un animateur ne pourra lui être opposée si elle n’a pas été portée en temps utile à sa connaissance. Toute lettre ou message concernant un journaliste ou un animateur leur sera communiquée.

Lorsque les circonstances justifient l’intervention du concessionnaire dans la partie rédactionnelle de la radio, il est précisé qu’il s’agit de l’avis de l’éditeur.

Les journalistes sont représentés auprès de la direction et du concessionnaire, via son Conseil d’administration, par les cadres de la rédaction.

- Ces représentants sont compétents pour se renseigner ou intervenir sur toutes les questions intéressant la rédaction.
- Ils rencontrent régulièrement le Comité de direction et peuvent en tout temps obtenir une entrevue avec le concessionnaire pour aborder des problèmes particuliers et obtenir des informations sur la stratégie de la radio.
- Lorsque les circonstances particulières le justifient, les représentants de la rédaction peuvent être tenus au secret à l’égard d’informations qui leur sont transmises par le concessionnaire et/ou la direction.
- Le rédacteur en chef informe régulièrement la rédaction sur la marche générale de la radio et son fonctionnement.
- Les représentants sont informés sans délai des engagements et des départs des journalistes.
- En cas de licenciement, le rédacteur en chef est avisé avant qu’une décision définitive ne soit prise.
- En cas de difficultés économiques graves ou de projets propres à affecter les activités et conditions de travail des journalistes et animateurs, de même qu’à compromettre leurs avantages ou la sécurité de leur emploi, le concessionnaire

informe et consulte l'ensemble du personnel (rédaction et animation en particulier), le plus tôt possible avant la mise en application. Les négociations avec le syndicat demeurent privilégiées.

- En cas de licenciements collectifs pour raisons économiques, un plan social est négocié avec les délégués.
- En cas d'engagement durant les douze mois qui suivent les licenciements, préférence sera donnée aux membres de la rédaction licenciés.

6. DISPOSITION D'APPLICATION ET DE REVISION

Tous les cadres et le personnel engagé à plus de 50 % et au bénéfice d'un contrat signé par les deux parties, sont en possession de la présente charte. Elle fait partie intégrante de leur contrat d'engagement.

Le Conseil d'administration et le Comité de direction, en collaboration avec le rédacteur en chef et les membres du Conseil de direction, sont les garants de l'application de la charte, sur les plans interne et externe.

Les divergences d'interprétation de la charte sont tranchées par le Conseil d'administration.

La présente charte est approuvée par le concessionnaire, le rédacteur en chef et le responsable d'antenne. Toute révision ultérieure sera soumise à une procédure de consultation entre le Conseil d'administration et le personnel.

La présente charte entre en vigueur à l'attribution de la concession.

RFJ SA

L'employé :

Le vice-président :

Le secrétaire :

.....

Philippe Zahno

Jean-Claude Liechti

Delémont, le 24 mars 2023

Charte animation RFJ SA

1. Objet

Ce document recense les valeurs partagées par ceux qui assurent l'antenne de RFJ. Il est distribué à tout nouveau collaborateur.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique.

2. Champ d'application

Les valeurs ci-dessous sont incarnées par tous les animateurs de RFJ. Chaque animateur doit se sentir à l'aise avec toutes ces valeurs et les avoir à l'esprit au quotidien.

3. Nos valeurs

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Parmi les collaborateurs de RFJ, on trouve les animateurs, les journalistes, les programmeurs musicaux, les informaticiens, les webmasters, les techniciens, les concierges, les conseillers de vente, les responsables des relations publiques, les membres du Conseil de direction et ceux du Comité de direction.

**Ils n'ont pas le même travail, mais partagent le même objectif :
UNE ANTENNE DE QUALITÉ.**

L'envie d'améliorer les programmes est partagée par tous, et chacun doit amener franchement son ressenti sur les différents éléments du programme. Toujours de manière constructive, en s'entraidant, et dans le respect du travail des autres.

Les remises en question et discussions doivent avoir régulièrement lieu à l'interne, entre collaborateurs. A l'extérieur, chacun doit défendre l'antenne dans sa globalité (info, musique, émission, publicité, etc.).

L'ANTENNE

L'animateur de RFJ n'oublie jamais qu'une fois à l'antenne, il est là pour l'auditeur. Quelle que soit la situation (ex. problème technique) on n'oublie jamais que derrière le poste il y a un auditeur.

L'animateur de RFJ connaît les règles de bases/fondamentaux de la radio mais ne doit pas les appliquer de manière scolaire. Il faut savoir parfois transgresser les règles de manière intelligente et faire preuve de flexibilité quand la situation l'exige.

Bien que l'écriture "parlée" soit primordiale pour un ton naturel à l'antenne, le respect des règles de la langue française est fondamental (liaisons, accords, syntaxe, etc.)

Les émissions de RFJ existent grâce aux animateurs. Ceux-ci doivent être eux-mêmes, ne pas chercher à jouer un rôle.

Chaque intervention doit avoir une intention (impertinente, humoristique, intelligente, décalée). Il faut travailler ses interventions pour ne jamais tomber dans la routine, les lieux communs ou la facilité.

Chaque intervention est préparée en amont. Chaque opération doit être maîtrisée avant d'être vendue à l'antenne.

La proximité fait notre force. Les météo et inforoutes sont préparées en amont. Les webcams et les stations spécifiques sont à disposition dans la région. Nous n'avons pas le droit à l'erreur sur ces rendez-vous qui touchent directement tous nos auditeurs.

Il ne faut jamais oublier de mettre l'auditeur en avant à l'antenne en le prenant en direct lors de jeux ou autres interventions. L'auditeur est au cœur de tout.

Dans les émissions qui reçoivent des invités, il faut privilégier le direct en studio.

En Matinale, les directs sont une priorité.

La radio, c'est le son. Un soin particulier s'impose lors de prise de son, du montage et pour habiller les éléments qui passent à l'antenne.

En cas de problème (forme, contenu ou autre) à l'antenne dans son émission ou une autre, les infos sont remontées en séance animation ou directement au responsable d'antenne. Le but est de pouvoir prendre directement des mesures pour la qualité de l'antenne.

Les formats de RFJ sont respectés par tous.

LA MUSIQUE

La musique occupe une place importante dans les programmes de RFJ. Chaque animateur doit la respecter, la mettre en avant (intervention) et en valeur (habillage). Il ne faut jamais oublier que quel que soit le titre que l'on diffuse, il y a un auditeur pour qui ce titre est "le meilleur".

Chaque collaborateur doit, l'esprit ouvert, s'intéresser aux nouveautés musicales et aux artistes mis en avant dans la programmation.

A l'intégration et en émission, chaque mix est soigné pour contribuer à l'harmonie générale du programme. La règle de minimum 3 jingles par heure en émission est respectée en tous les cas et de minimum 1 enchaînement sans jingle à l'intégration.

WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Une attention particulière doit être prêtée à l'orthographe sur le web et les réseaux sociaux. Sur ces différents supports, la faute est directement visible par nos auditeurs/internautes et les remarques pouvant nous décrédibiliser ne se font pas attendre !

Si pour l'antenne l'écriture "parlée" est nécessaire, le style des textes, plus journalistiques, doit être retravaillé en vue de leur diffusion sur le web.

PUBLICITÉ

Les directives de l'OFCOM concernant la publicité et le sponsoring sont connues et respectées de tous

(directive disponible via : <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/medias-electroniques/publicite-et-parrainage/directives-sur-la-publicite-et-le-parrainage.html>)

En cas de questions, le responsable des ventes est à disposition de l'équipe d'animation.

Chaque animateur se sait responsable de la bonne diffusion des publicités dans son émission et connaît ses heures d'intégration.

Respecter la diffusion des publicités = respecter nos clients.

RÈGLEMENT D'EXPLOITATION DE RFJ SA

(Entrée en vigueur : dès l'obtention de la concession et après constitution de la société)

Le Conseil d'administration de RFJ,

Vu la loi Radio et Télévision (LRTV – RS 784.40)

et

Vu l'ordonnance (ORTV – RS 784.401) y relative,

a établi le règlement suivant :

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1 CHAMP D'APPLICATION ET DEFINITIONS

Le présent règlement régit l'ensemble des activités, en particulier opérationnelles, du programme RFJ.

1.2 DROITS

Le concessionnaire a le droit de diffuser un programme de radio régionale dans la zone de desserte « Canton du Jura » conformément aux dispositions de la LRTV et de l'ORTV.

Le programme est diffusé dans la zone de desserte par voie hertzienne terrestre en mode analogique sur fréquence OUC jusqu'à l'extinction définitive et en DAB+ sur le canal 10B. Le concessionnaire peut aussi diffuser son programme sans aucune modification en mode numérique.

1.3 OBLIGATIONS

Le concessionnaire s'engage à respecter le mandat de prestation qu'il a mis en place.

1.4 SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE

Le concessionnaire procède à la certification selon les exigences de l'OFCOM.

2. ORGANISATION DE LA RADIO

2.1 GENERALITES

RFJ SA est une société anonyme. Le Conseil d'administration a la haute direction de la société anonyme.

Le Conseil d'administration veille à mettre à disposition de la radio, le personnel et les installations techniques nécessaires.

Le Comité de direction, en collaboration avec le responsable d'antenne, le rédacteur en chef et les membres du conseil de direction, assume la responsabilité de la diffusion des émissions.

2.2 TACHES PRINCIPALES D'EXPLOITATION

RFJ est indépendante et favorable au pluralisme démocratique. Elle ne sert aucun parti politique, aucune tendance religieuse, aucun groupe d'intérêts. Elle vise à mettre ses auditeurs en mesure de se faire une opinion.

RFJ met surtout l'accent sur la vie locale, régionale et cantonale. Mais elle ne saurait rester insensible aux événements nationaux et internationaux, en particulier à ceux qui peuvent avoir des répercussions sur la vie de la collectivité du canton du Jura.

RFJ, conformément à sa concession, émet dans sa zone, à savoir le canton du Jura, un programme quotidien produit dans la zone concernée et s'y référant.

Aux heures de grande écoute, RFJ s'assure que cette information locale et régionale :

- porte en premier lieu sur des aspects importants ayant trait à la politique, à l'économie, à la culture, à la société et au sport;
- soit variée;
- représente une grande diversité d'opinions et d'intérêts;
- permette à un grand nombre de personnes ou de groupes de s'exprimer;
- reflète les événements et les sensibilités de l'ensemble de la zone de desserte.

RFJ s'engage à respecter le droit du travail et observe les conditions de travail usuelles dans la branche. La société régleme le salaire, le temps de travail, les vacances, la formation et le perfectionnement de ses employés fixes et de ses stagiaires. (voir CCT impressum, pt 3.2b 1)

Les règlements ci-dessous :

- Règlement du Conseil d'administration
- Règlement du Conseil de direction
- Règlement des signatures
- Règlement interne
- Cahier des charges du responsable d'antenne et du rédacteur en chef
- Cahier des tâches du comité de direction, de la rédaction, de l'animation, de la publicité, de l'administration, de la technique

font partie intégrante de ce règlement d'exploitation.

2.3 DIFFUSION

RFJ s'engage à couvrir la zone de desserte selon les modalités au sens du chiffre 3.3 de l'annexe 1 à l'ORTV.

2.4 EXERCICE DE LA FONCTION

Le Conseil d'administration, les journalistes et le personnel sont tenus au secret professionnel. Ils s'interdisent donc de révéler à des tiers la source d'une information reçue par la station. Le personnel observe, à propos des affaires de la radio, la plus grande discrétion.

Le Conseil d'administration et le personnel veillent à résister aux pressions des groupes politiques, économiques ou idéologiques, des annonceurs et des auditeurs.

Les membres du personnel, en collaboration avec la rédaction en chef et les membres du Conseil de direction, assurent la meilleure présentation de la grille des programmes.

Les journalistes s'efforcent d'analyser les faits avec rigueur et honnêteté intellectuelle. Ils rassemblent, pour traiter un sujet, le plus grand nombre possible d'éléments d'appréciation de tous ordres avant de prendre position ou de conclure. La manière de présenter et d'exposer un sujet doit être adaptée à la compréhension du public le plus large.

Dans leurs commentaires, les journalistes s'efforcent d'être avant tout explicatifs, et de dénouer clairement l'écheveau de l'événement, plutôt que d'affirmer sans démonstration convaincante.

3. DISPOSITIONS FINALES

3.1 Durée de la concession

La concession est valable jusqu'au 31 décembre 2034.

RFJ SA

Le vice-président :

Le secrétaire :

Philippe Zahno

Jean-Claude Liechti

MATRICE DES ACTIVITÉS RFJ SA

Légende

Direction

Management général

Admin / RH

Commercial

Rédaction

Animation

Gestion système

CA Conseil d'administration
CD Conseil de direction
ADM Administration
COM Commercial

R+A Rédaction & Animation
TEC Technique
QUA Qualité
OM Organe de médiation

RP Représentants du personnel
CQ Comité Qualité
DI Comité de direction

D Décide
E Exécute
C Collabore
I Est informé

Activités principales par processus	CA	DI	CD	ADM	COM	R+A	TEC	QUA	OM	RP	CQ
Vision, orientation, lignes directrices de RFJ SA	D	E	C								
Adoption des objectifs de RFJ SA (budget, indicateurs divers)	D	E	C								
Surveillance de la gestion de RFJ SA	E		C								
Etablissement du rapport de gestion, préparation de l'AG et exécution des décisions	E	E	C								
Définition de la politique salariale	D	E	I								
Définition de la politique qualité et des principes éthiques	D		E								
Planification des activités de RFJ SA	D	E	E	C	C	C	C	C			
Organisation, responsabilités et fonctions, ressources en personnel	D	E	E	C	C	C	C	C			
Fixation des objectifs	D	E	C	C	C	C	C	C			
Surveillance financière (fonds propres, de tiers, plans financiers)	D	E	C	C	C	C	C	C			

D : Décide	E : Exécute	C. : Collabore	I : est Informé								
Activités principales par processus	CA	DI	CD	ADM	COM	R+A	TEC	QUA	OM	RP	CQ
Revue de direction : analyse des performances du système de management de la qualité	I	D	E	C	C	C	C	C			
Responsabilisation de la veille légale (OFCOM)	D	E	C	I	I	I	I	C			
Garantie de la promotion de RFJ SA	D	E	C	I	C	I	I	I			
Garantie des relations avec les parties prenantes	E	E	E	I	C	I	I	I			
Garantie du fonctionnement des organes de communication	D	E	C						C	C	C
Gestion de l'informatique de gestion		D	C	E	I	I	E	I			
Fonctionnement du secrétariat et de la réception		D	C	E	I	I	I	I			
Traitement de la comptabilité (débiteurs et créanciers)		D	I	E	I	I	I	I			
Gestion de l'économat		I	D	E	I	I	I	I			
Gestion des salaires	I	D		E							
Engagement du personnel après mise au concours ou audition	I	D	C	E	C	C	C	C	I	I	
Formation et perfectionnement du personnel	I	D	C	E	C	C	C	C	I	I	
Evaluation du personnel	I	D	E	E	C	C	C	C	I	I	
Règlement du personnel	I	D	C	E	I	I	I	I	I	I	
Gestion de la publicité		D	C		E	C	C				
Recherche et suivi des parrainages		D	C		E	C	C				
Gestion des redevances		D	C		E	C	C				
Gestion des autres types de recettes		D	C		E	C	C				
Conception des prestations de RFJ SA		D	E		C	E	C				
Recherche de l'information		I	D		C	E	C				
Tri de l'information		I	D		C	E	C				
Structure de la grille des programmes		D	C		C	E	C				
Montage		I	D		C	E	C				
Gestion des équipements de production (studios, installations, véhicules, régie, ...)		I	D			E	C				

D : Décide	E : Exécute	C. : Collabore	I : est Informé								
Activités principales par processus	CA	DI	CD	ADM	COM	R+A	TEC	QUA	OM	RP	CQ
Gestion de l’informatique de production et diffusion		I	D		I	I	E				
Gestion de la grille de diffusion		I	D			C	E				
Gestion des achats de matériels : sélection, commande et évaluation		I	D			C	E				
Gestion des équipements de diffusion (Emetteurs, links internes, téléreseaux, ...)		I	D			I	E				
Enregistrements des émissions		I	D			I	E				
Tri, stockage et archivage		I	D	E	E	E	E				
Gestion du système documentaire		D	E	I	I	I	I	E			I
Traitement des mesures externes (audience, sondages, réclamations,...)		I	D		C			E			I
Traitement des mesures internes (performances des processus, audits internes,...)			D	C		C	C	E			I
Gestion des dysfonctionnements (non-conformité, réclamations,...)		D	E	C	C	C	C	E			C
Gestion des actions correctives, préventives et améliorations		D	E	C	C	C	C	E			C
Etablissement du tableau de bord pour revue de direction		D	C	C	C	C	C	E			I

OBJECTIF DE QUALITÉ

L'assurance qualité de RFJ SA est basée sur la structure en place au moment du dépôt de la candidature. La société RFJ SA étant nouvellement créée, la certification ISAS MEDIA 9001 devra être organisée. L'entreprise peut toutefois se référer à la certification ISAS MEDIA 9001 octroyée à la société BNJ Media Holding SA, pour créer sa propre certification. RFJ SA sera donc certifiée ISAS MEDIA 9001 – Version 2016, ISO 9001 – Version 2015.

La responsabilité de l'assurance qualité au sein de RFJ est attribuée à M. Jérôme Steulet.

L'ensemble du travail au sein de RFJ se fera dans les règles de pratique journalistique reconnues par la branche. Le code des journalistes du Conseil de la presse (droits et devoirs) fera partie intégrante de la certification de l'entreprise.

Organisation générale

Un processus qualité sera mis en place pour assurer une gestion optimale des activités de l'entreprise, selon la norme ISAS MEDIA 9001. Dans ce processus, chaque secteur de l'entreprise est représenté en processus dont les lignes et directives sont ensuite référencées et publiées. Voici les composants essentiels de l'assurance qualité annuels :

1. Revue de direction

Cette revue regroupe les indicateurs de performance de chaque processus de la société. Elle sera mise à jour chaque année, en tenant compte des objectifs fixés et des mesures définies l'année précédente. Elle donnera une vue globale de la santé et du fonctionnement de la société afin que la direction puisse prendre les mesures ou initiatives nécessaires.

2. Autoévaluation

Chaque responsable de processus (secteur) sera audité une fois par année afin de s'assurer que son processus est à jour tant au niveau de la documentation que sur son fonctionnement global. Pour cela, nous ferons appel à un auditeur externe, qui transmettra, suite à l'analyse, un rapport d'autoévaluation. Ce bilan permettra à la direction d'identifier les opportunités et risques et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les processus.

3. Audit interne

Une fois par an également, un audit interne sera réalisé. Cet audit concerne les utilisateurs des processus, soit les employés, afin de savoir si les éléments de certification sont quotidiennement utilisés. Pour chaque processus (secteur), un employé sera auditionné par notre auditeur externe. Tout comme pour les autoévaluations, un rapport sera établi et apportera des éléments pour consolider les processus.

4. Audit externe

L'audit externe aura également lieu une fois par année (audit de surveillance) et sera réalisé par une société de surveillance spécialisée et certifiée. Selon les mêmes principes que l'audit interne, les responsables seront audités, les processus seront challengés et le rapport qui en découlera offrira également des pistes d'actions pour s'améliorer. Tous les trois ans, ces audits prendront une dimension plus conséquente et permettront le renouvellement de la certification, conformément aux exigences de la norme ISAS Media. Par ces différents contrôles internes et externes, les processus seront constamment challengés durant l'année, mis à jour au besoin et la documentation tenue à jour.

5. Documents de certification

Pour chaque secteur, la documentation (instructions, procédures, formulaires, manuels, check-list, modes d'emploi) sera référencée et publiée. Les procédures seront établies, les activités seront décrites dans des instructions et manuels. La documentation sera quotidiennement utilisée par les employés et régulièrement mise à jour.

6. Fiches d'amélioration (FA)

L'assurance qualité mise en place permettra également l'ouverture de fiches d'amélioration. Des fiches découlent d'un problème, d'un besoin ou d'une constatation pour lesquels une mesure d'amélioration est nécessaire. La FA recense les causes, les responsables, le délai de résolution, et une fois traitée, la solution mise en place. Ces FA seront traitées (suivi des ouvertures, avancement, clôture des fiches) quatre fois par année lors des séances avec les cadres de l'entreprise.

Cet outil assure un suivi des projets d'amélioration en cours et offre une structure précise pour les mener à bien.

7. Formulaire de réclamation

Afin de bénéficier de l'avis des auditeurs, un formulaire de réclamation sera toujours disponible via le site Internet de la radio (<https://www.rfj.ch/rfj/Radio/Contact.html>). Les réclamations continueront d'être centralisées et transmises au cadre concerné pour traitement. Une vérification sera également réalisée pour s'assurer de la bonne résolution du cas.

8. Sondages qualitatifs

Au moins une fois par année, l'entreprise réalisera un sondage qualitatif auprès de ses auditeurs. Le sondage sera partagé à large échelle et cherchera à connaître les préférences des auditeurs par rapport aux programmes diffusés, à la musique, aux rendez-vous d'actualité. Ces résultats permettront de prendre des mesures quant à l'évolution de la programmation en fonction des attentes des auditeurs. Ils seront notamment utilisés comme indicateur pour la revue de direction.

9. Audience MediaPulse et suivi par le logiciel Evorep :

La grille de programme sera également influencée par les résultats d'audience de la société MediaPulse AG. Cet institut, reconnu par la branche, référence le nombre d'auditeurs quotidiens pour une radio. Ces résultats sont pris en compte dans le cadre de la définition des points forts et points faibles en termes d'audience sur une journée et de prendre les mesures nécessaires pour augmenter l'audience.

10. Analyse des risques

Le Conseil d'administration effectuera une évaluation régulière des risques. Sont pris en considération les risques principaux. Ces risques sont surveillés en permanence et s'ils se réalisaient, les mesures nécessaires seraient immédiatement appliquées. Un système de contrôle interne (SCI) supervise les processus financiers et une matrice des risques spécifiques au domaine financier est réalisée et auditée chaque année.

Les risques suivants ainsi qu'une réponse adaptée ont été définis (voir description points 10.1 à 10.9) :

Répercussion	Catastrophique			7		
	Essentielle		5	4 8	6 9	
	Modérée			1 2 3		
	De peu d'importance					
	Secondaire					
		Très improbable	Improbable	Possible	Probable	Presque sûr

10.1 Déplacement rapide de la publicité sur les réseaux sociaux.

Un responsable marketing avec brevet développe la stratégie et le portefeuille numérique de publicité et la stratégie marketing.

10.2 Chute substantielle de l'écoute radio aux profits de l'information sur smartphone.

La stratégie intégrant les nouvelles habitudes de consommation des médias doit nous permettre de percevoir ce changement et d'y faire face.

10.3 Qualification professionnelle des cadres.

Les cadres suivent des cours afin de maintenir leurs qualifications à niveau.

10.4 Départ simultané du directeur commercial et de son adjoint

Pour les mesures voir point 10.8 ci-dessous.

10.5 Changement de la loi sur la redevance octroyée aux radios/tv privées.

Une révision de la loi peut intervenir à tout moment et engendrer des risques nouveaux et systémiques pour les concessionnaires locaux. Maintien d'une position dynamique sur le long terme afin de pouvoir rester réactif au moment des changements de lois.

10.6 Modification des concessions

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) peut modifier la concession octroyée à tout moment. Il s'agit de rester conscient des possibles changements et de rester compétitifs à tous les niveaux.

10.7 Rapide et importante chute des rentrées publicitaires en raison d'une pandémie suivie d'une crise économique.

Veille des outils de soutiens potentiels à tous les niveaux en vue de leur activation rapide.

10.8 Absence simultanée de plusieurs cadres.

Mise en place des procédures pour faciliter la venue d'un ou de remplaçant(s). La certification permet de formaliser chaque tâche sous forme de processus. Si un cadre devait être remplacé sans transition possible, tous les outils en place permettraient au nouveau cadre de prendre connaissance des tâches à effectuer.

10.9 Cybercriminalité

Des outils de contrôle et des mesures préventives ont été mis en place pour assurer une protection de nos données. Un audit de surveillance a notamment été réalisé en 2022.

MANUEL DE MANAGEMENT RFJ SA

EN PROJET

Etabli selon les exigences des normes :

ISAS MEDIA 9001 - Version 2016

ISO 9001 - Version 2015

Sa diffusion limitée est sous la responsabilité de la direction.

Il ne peut être ni reproduit
ni communiqué, en tout ou partie,
sans son autorisation.

Table des matières

1. Charte RFJ.....	3
2. Champ de validité.....	4
3. Présentation de l'entreprise.....	4
4. Historique.....	4
5. Lignes directrices de RFJ.....	5
6. Vision – Objectifs généraux et analyse stratégique.....	6
7. Concept de mandat de prestation de RFJ.....	6
8. Politique.....	7
9. Gestion des risques et opportunités.....	7
10. Veille réglementaire.....	8
11. Organigramme des processus.....	9
12. Cartographie des processus.....	10
13. Interaction des processus.....	11

1. Charte RFJ*

Nous voulons, en entreprise responsable, répondre aux exigences de nos auditeurs, clients et mandants en garantissant la qualité optimale de toutes nos prestations.

Dans cette perspective, nous nous engageons à respecter les principes suivants :

- Être un diffuseur d'informations générales et de divertissement dont l'activité est régie par les concessions qui lui sont accordées par l'Autorité fédérale.
- Remplir le **mandat de prestations**, en particulier, diffuser aux heures de grande écoute un programme d'informations pour le canton du Jura
- Rester **indépendante** de tout pouvoir, institution ou groupe d'intérêts, que ce soit dans les domaines politique, économique, culturel, religieux ou sportif.
- Assurer l'indépendance entre la rédaction et le service commercial.
- S'efforcer d'être dans tous les domaines **politique, économique, culturel, sportif, social ou religieux**, un élément dynamique de la vie du canton du Jura, et cela dans un esprit d'ouverture, de tolérance, de confiance et de proximité.
- Concevoir la **liberté de presse** comme le droit de relater et de commenter tout fait d'intérêt général, dans le respect de la vie privée des individus.
- Privilégier la **qualité et la véracité des informations**, plutôt que le sensationnel.
- S'affirmer comme **élément dynamique de la vie locale et régionale en priorité**, mais aussi cantonale et nationale dans la mesure où cela touche à sa mission première.
- Prendre **position sur les questions essentielles** et veiller à ce que les différents points de vue soient présentés afin de faciliter la formation de l'opinion publique.
- Dans le domaine politique, refléter la **diversité des opinions**, être attachée au fédéralisme et à une démocratie au sein de laquelle les oppositions doivent jouer librement face au pouvoir.
- Permettre le **renforcement de la responsabilité du citoyen** et des groupes sociaux intermédiaires, dont elle reflète l'activité pour autant qu'elle soit conforme à l'intérêt général.
- Rechercher les moyens de **favoriser la justice sociale**, d'éviter la violence et de conduire sereinement les débats politiques et sociaux.
- Donner la **parole aux minorités**, dans le respect du pluralisme et de la concession.
- Respecter **les codes déontologiques**, les normes de sécurité, de santé, techniques et environnementales.
- Rendre compte de la **vie économique publique et privée** en tenant compte de l'intérêt général.

*Accessible par le public sur le site internet de RFJ.

- Favoriser le **développement durable** en cherchant à réduire la consommation des énergies utilisées dans le cadre de nos activités ainsi que favoriser la prise de conscience des auditeurs à travers notre programme radio.
- Assurer la fiabilité de la diffusion avec une permanence 7j/7 pour la gestion de l'audio, de l'informatique, des émetteurs, des faisceaux hertziens et des lignes.
- Pouvoir **collaborer avec d'autres médias**, tout en se dotant des moyens de conserver et d'affirmer sa personnalité.
- Respecter **l'égalité des sexes** aussi bien au niveau de l'attribution des postes de travail qu'au niveau des salaires.
- Appliquer, à tous et selon les corps de métiers, la **Convention Collective de Travail (CCT)** signée entre les RRR et Impresum sur les conditions de travail des animateurs et des journalistes.

2. Champ de validité

Ce manuel décrit le système de management intégré mis en place pour garantir la maîtrise du bon fonctionnement de RFJ. Il s'applique donc à l'ensemble des activités du concessionnaire. L'exigence Conception et Développement de la norme ISAS MEDIA 9001.2016 est exclue du système.

3. Présentation de l'entreprise

Nom de la société : RFJ SA
 Adresse : Rue du 23-Juin 20
 2800 Delémont
 Téléphone : 032 421 70 40
 Web : www.rfj.ch
 Effectif rédaction/animation : 41 (21.67 EPT)
 Domaines d'activité : Radiodiffusion par RFJ couvrant le canton du Jura

4. Historique

RFJ a obtenu sa première concession le 19 novembre 1983 et a diffusé ses premières émissions le 18 février 1984. A cette époque, elle collaborait avec la RSR et reprenait une partie des informations de La Première.

RFJ reçoit dès 1994 une part de la redevance suite à l'entrée en vigueur le 1er avril 1994 de la première loi radio/TV. RFJ cesse alors sa collaboration avec la RSR.

En 1999, le DETEC demande de remettre en chantier la loi radio/TV. Cette longue démarche aboutira à l'entrée en vigueur, le 1er avril 2007, de la nouvelle loi radio/TV. Les zones de concessions sont redéfinies par le Conseil fédéral. La concession de RFJ est fondue avec celles de RJB et RTN dans une concession accordée BNJ FM pour l'ensemble de l'Arc Jurassien qui donne droit à une part de la redevance.

Début juillet 2008, le DETEC accorde la concession I aux trois radios qui développent trois fenêtres de programmes.

Le 15 juillet 2009, les trois radios ont été certifiées selon la norme internationale de gestion de la qualité destinée aux médias audiovisuels et producteurs de contenus Internet ISAS MEDIA 9001 par l'organisme Certimédia.

Suite à ces changements, BNJ Média Holding SA est créée le 7 décembre 2010 afin de regrouper toutes les activités multimédias sous un même toit et de consolider la structure des sociétés et des programmes radios.

Image et Son SA gère toute la partie technique, administrative et financière des entreprises du groupe. BNJ Publicité SA est la régie publicitaire.

RFJ est diffusée en DAB+ sur toute la Suisse romande depuis le 16 avril 2014, préparant ainsi le futur remplacement de la FM par le numérique hertzien.

Pour répondre de la mise au concours des nouvelles concessions de diffusion pour les radios régionales en 2025, la société RFJ SA (en constitution) sera créée pour assurer une production journalistique indépendante propre à sa zone de concession.

5. Lignes directrices de RFJ

RFJ est indépendante et favorable au pluralisme démocratique. Elle ne sert aucun parti politique, aucune tendance religieuse, aucun groupe d'intérêts. Elle vise à mettre ses auditeurs en mesure de se faire une opinion.

RFJ met surtout l'accent sur la vie locale, régionale et cantonale. Mais elle ne saurait rester insensible aux événements nationaux et internationaux, en particulier à ceux qui peuvent avoir des répercussions sur la vie de la collectivité du canton du Jura.

Aux heures de grande audience, RFJ s'assure que cette information locale et régionale :

- porte en premier lieu sur des aspects importants ayant trait à la politique, à l'économie, à la culture, à la société et au sport;
- soit variée;
- représente une grande diversité d'opinions et d'intérêts;
- permette à un grand nombre de personnes ou de groupes de s'exprimer;
- reflète les événements et les sensibilités de la zone de desserte.

RFJ s'engage à respecter le droit du travail et observe les conditions de travail usuelles de la branche. La société régleme le salaire, le temps de travail, les vacances, la formation et le perfectionnement de ses employés fixes et de ses stagiaires. Elle s'engage à signer la convention collective de travail CCT conclue entre l'Union romande des radios régionales (RRR) et Impressum le 12 août 2008.

6. Vision – Objectifs généraux et analyse stratégique

Les principaux objectifs généraux sont :

- développer les grilles des émissions en maintenant l'identité régionale
- accroître le taux et le temps d'écoute des auditeurs
- développer de nouveaux produits répondant aux attentes des annonceurs
- suivre de près l'évolution technologique des équipements de diffusion
- être à la pointe des nouveaux moyens de diffusion de l'information (DAB, internet, vidéo, ...)

Un tableau SWOT (forces/faibles/risques/opportunités) est établi et revu chaque année en vue de maintenir une vision tournée vers l'avenir.

7. Concept de mandat de prestation de RFJ

Le mandat de prestations exige du concessionnaire qu'il contribue à la formation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement en tenant compte des besoins de la zone de desserte considérée. Le mandat de prestations consiste donc à mettre en place une organisation chargée de produire un programme de radio pour le canton du Jura.

Les critères appliqués dans le cadre du mandat de prestations se divisent selon les trois catégories suivantes :

7.1 Les inputs décrivant :

- les objectifs et les normes
- la gestion de la qualité
- les conditions de travail
- la formation et le perfectionnement du personnel
- le feedback des auditeurs

La mise en place de ces éléments permet de garantir la qualité de la prestation journalistique.

7.2 Les outputs décrivant :

- la production du programme
- les lieux de production
- la dotation en personnel
- les concepts d'émission

L'application de ces procédures permet de garantir la conformité de l'information à diffuser.

7.3 La diffusion décrivant :

- le plan de desserte précisant la couverture de la zone d'émission

- la diffusion technique du programme
- le calendrier d'aménagement
- le financement de la diffusion prévue

La mise en œuvre de ces principes permet de garantir la couverture de la zone de desserte.

8. Politique

Les principes de base poursuivis par l'entreprise sont :

L'auditeur	une écoute attentive de l'auditeur afin de répondre au mieux à ses attentes
L'annonceur	une attention toute particulière à l'annonceur afin de répondre au mieux à ses exigences.
Le personnel	la motivation, la formation et le perfectionnement du personnel afin de le rendre plus responsable et autonome
La communication	la diffusion de la bonne information en interne comme en externe
Les règles de l'art	le respect du code déontologique de la branche
Les finances	l'acquisition et la conservation de son indépendance financière
La conservation des informations	la conservation et l'archivage des enregistrements à valeur historique
L'environnement	les connaissances et moyens nécessaires à la limitation de l'impact sur l'environnement
La sécurité	les connaissances et moyens nécessaires à la santé et la sécurité du personnel et de l'infrastructure du concessionnaire
Le système	la pérennité de l'entreprise par une évolution permanente d'un système de management performant
Le management	l'outil de management assurant la vigilance dans l'application de la présente politique

Une liste des parties intéressées figure sur un tableau intégré dans le processus de management général.

9. Gestion des risques et opportunités

Les risques sont définis par processus et regroupés dans un tableau unique. L'ensemble des risques sont réévalués chaque année par les propriétaires de processus lors du déroulement de l'autoévaluation. Si des nouveaux risques sont détectés, les mesures et opportunités adéquates sont déterminées et suivies dans le cadre de l'amélioration continue.

Le tableau de ces risques fait partie de la certification (Recensement des risques).

10. Veille réglementaire

La veille légale basée sur les exigences légales du DETEC et de l'OFCOM se décompose en deux volets :

10.1 Les exigences du législateur spécifiées par :

- la loi sur la radio et la télévision LRTV
- l'ordonnance sur la radio et la télévision ORTV

10.2 Les exigences spécifiques de la profession précisées dans :

- les déclarations du Conseil Suisse de la Presse CSP
- les droits et devoirs du journaliste de l'AJS
- la charte éditoriale qui définit l'orientation du contenu et la qualité du programme
- les directives sur la publicité et le parrainage émises par l'OFCOM
- la norme ISAS MEDIA-9001 qui définit les bonnes pratiques d'un diffuseur de programmes radiophoniques
- le manuel de management structuré selon le référentiel MEDIA-9001 dans lequel l'organisation, le système, les processus, les procédures, les instructions et les consignes sont décrites, diffusées et appliquées par l'ensemble du personnel. L'ensemble de cette documentation est disponible sur l'Intranet de l'entreprise.
- les documents à l'attention des concessionnaires portant sur l'établissement des comptes annuels.

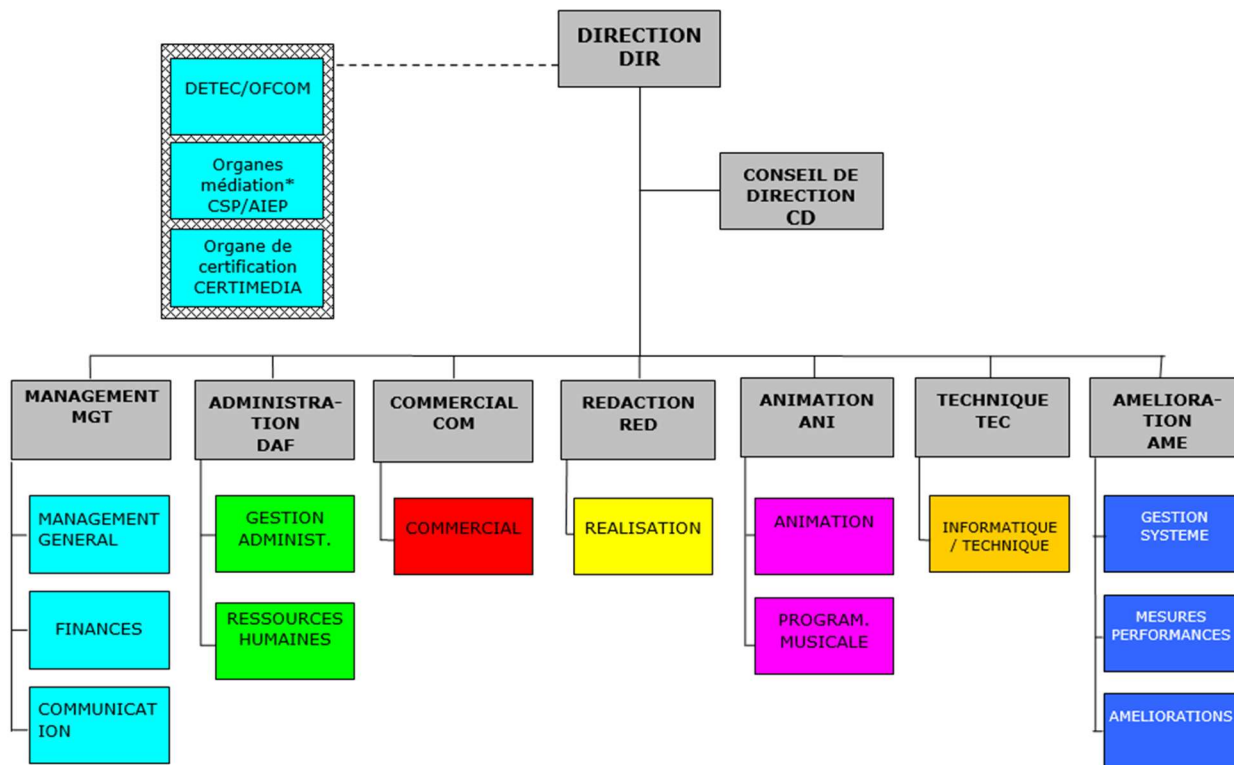
Une procédure décrivant l'analyse des informations de veille est intégrée à la certification (Veille réglementaire).

Le système de gestion de la qualité de RFJ couvre les exigences spécifiques de la profession et les exigences du référentiel MEDIA 9001.

Toutes ces exigences sont respectées en tout temps par le concessionnaire et rappelées auprès de tout le personnel principalement lors des diverses séances d'information et lors des cours de formation et de perfectionnement.

11. Organigramme des processus

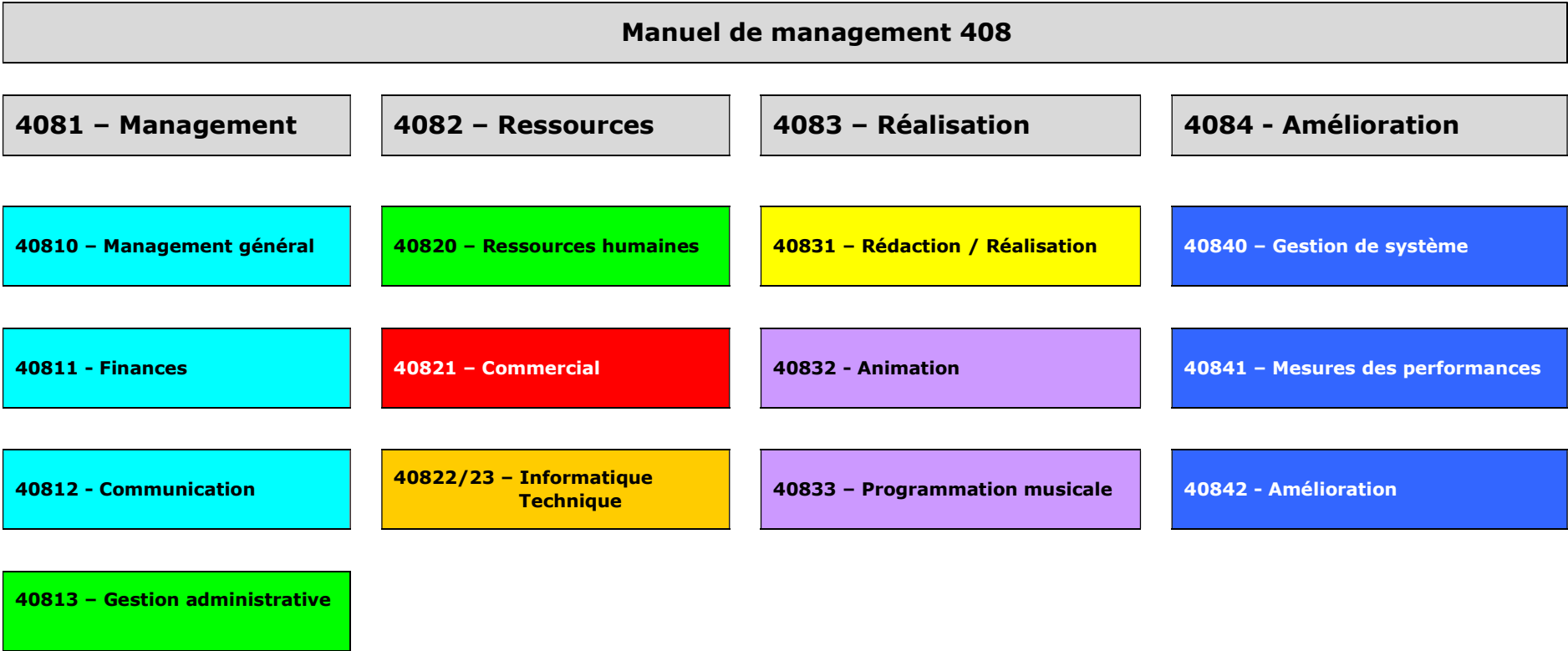
*Organe de médiation : M. Denis Sulliger, Rue du Simplon 13, Case Postale, 1800 Vevey 1.



Tout citoyen peut adresser une réclamation auprès de l'organe de médiation compétent dans un délai de 20 jours à compter de la diffusion d'une émission à caractère rédactionnel d'un concessionnaire suisse.

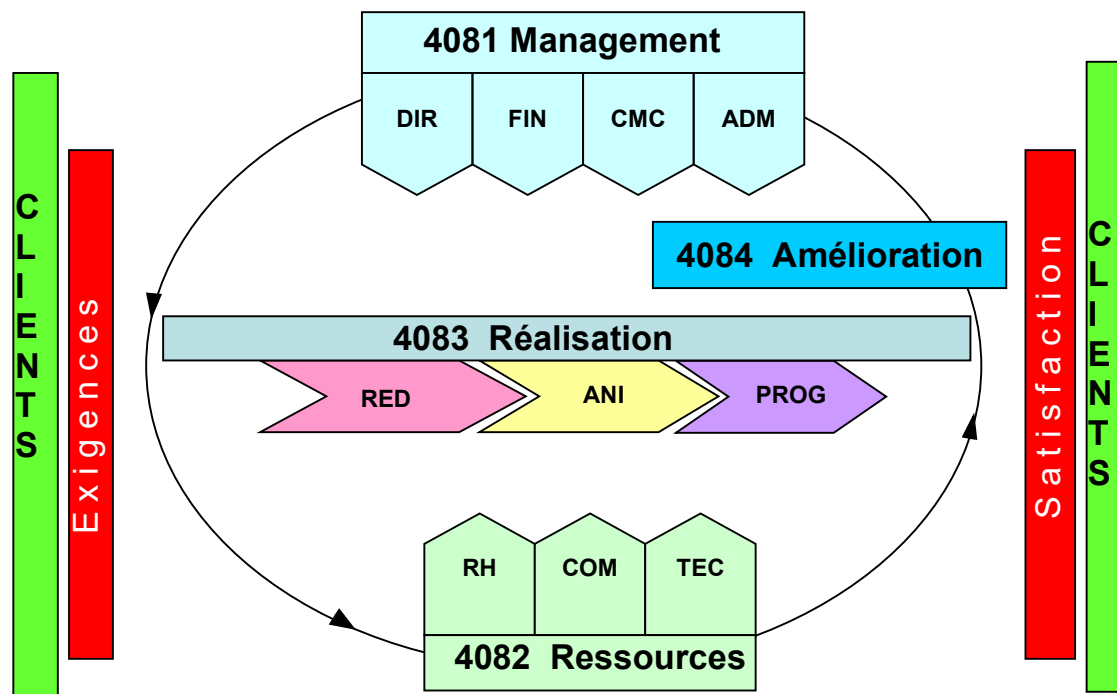
Pour plus d'informations : RFJ.ch

12. Cartographie des processus



Direction
 Administration
 Rédaction
 Animation
 Technique
 Commercial
 Amélioration

13. Interaction des processus



Le comité de direction de RFJ atteste que le présent manuel de management décrit d'une façon précise et complète le système de management de la qualité mis en place dans l'entreprise.

Le comité de direction de RFJ décide la mise en application complète et effective du présent Manuel de Management.

RFJ SA

Pierre Steulet

Jérôme Steulet

Certificat CH12/1184

Le système de management de

BNJ Média Holding SA

Route de Delémont 15
CH - 2842 Rossemaison



a été audité et certifié selon les exigences de

ISAS MEDIA 9001:2016

Pour les activités suivantes

**Broadcasting (RJB, RTN, RFJ and GRRIF radio stations),
audio/video production.**

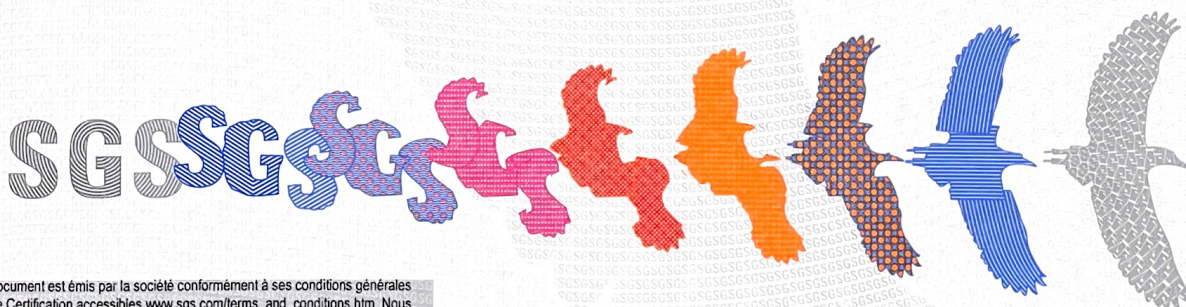
Ce certificat est valable du 16 juillet 2021 au 15 juillet 2024,
à condition de réussir les audits de surveillance.
L'audit de recertification doit avoir lieu avant le 3 juillet 2024.
Version 4. Certifié depuis juillet 2012

Autorisé par

S. Luter *D. Willemijn*

SGS Société Générale de Surveillance SA Systems & Services Certification
Technoparkstrasse 1 8005 Zurich Switzerland
t +41 (0)44 445-16-80 f +41 (0)44 445-16-88 www.sgs.com

Page 1 de 1



Ce document est émis par la société conformément à ses conditions générales de Certification accessibles www.sgs.com/terms_and_conditions.htm. Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de responsabilité, d'indemnisation et de compétence judiciaire figurant dans nos conditions générales de service. L'authenticité de ce document peut être vérifiée sur <http://www.sgs.com/en/Our-Company/Certified-Client-Directories/Certified-Client-Directories.aspx>. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants

CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'INFORMATION

Déroulement des activités	Documents	Resp	Contrôle	
<pre>graph TD; 1[1. Planification] --> 2[2. Analyse]; 2 --> Choix{Choix}; Choix -- Non --> Abandon[Abandon]; Choix -- Oui --> 3[3. Traitement]; 3 --> 4[4. Terrain]; 4 --> 5[5. Ecriture Montage]; 5 --> Contrôle{Contrôle}; Contrôle -- KO --> 5; Contrôle -- OK --> 6[6. Adaptations]; 6 --> 7[7. Présentation]; 7 --> Web((Web));</pre>	1. Prospective -Agender événements prévisibles 2. Analyse : -Séance prospective de rédaction -Séances quotidiennes de rédaction -Proximité, intérêt pour les auditeurs, exclusivité -Ressources humaines à disposition -Imprévu Choix: - planification diffusion - report - abandon 3. Traitement : -Recherche et examen des sources -Choix du format (brève web, papier, son, itv en direct, vidéo) -Partage radios (6rr) -Délai 4. Terrain : - Ecriture interview - Choix et contrôle du matériel - Terrain - Enregistrement ou direct, tournage images 5. Ecriture et montage : - Rédaction web et évtlt push - Sélection des extraits - Traitement son et image - Sauvegarde - Information principale (qui ? quoi ? quand ? où ? Comment ?) - Phrases courtes, idées simples, mots justes Contrôle : - OK - KO 6. Adaptations : - Retouche selon contrôle - Informations imprévues - Technique 7. Présentation : - Lecture - Complément web et diffusion réseaux sociaux Vers la procédure : - Conservation de l'information	-Agendas électroniques -Classeur -Prévisions ATS -40831-FO-001 Feuille du jour -40831-FO-001 Feuille du jour Instructions de formation, Introduction 40831-IN-024 Règles de base de l'interview 40831-IN-001 Règles de base de l'écriture antenne 40831-IN-002 Règles de base de l'écriture web 40831-IN-003 Vidéo Mobile Prise de vue 40831-IN-020 Règles de base 40831-IN-002 40831-IN-003 Conducteur 40831-FO-002 Rapport quotidien facultatif 40831-FO-003 40831-IN-004 40840-PR-001	JOU JOU RED JOU JOU JOU RED JOU JOU	RED RED JOU RED RED JOU JOU JOU
Légende : JOU = Journaliste RED = Chef de Région / Rédacteur en chef				

STRATÉGIE DE LA PROGRAMMATION MUSICALE

La stratégie musicale de RFJ est composée majoritairement du style « Pop-Rock » avec un ratio francophone-anglophone défini à 20 / 80%.

Le cœur de cible est adulte (35-50 ans). La programmation s'adresse aux 7 à 77 ans.

Pour la sélection des nouveautés, les marchés voisins de la Suisse servent de point de comparaison pour la sélection des titres pop/rock actuels. Environ 30 nouveaux titres sont ajoutés aux playlists chaque mois. Chaque titre a une durée de vie qui varie en fonction de sa popularité, entre une semaine et 2 ans pour les playlists.

Régulièrement, les titres du Back catalogue les plus anciens sont testés via une entreprise professionnelle de tests de musique, la ventilation des titres est adaptée en fonction des résultats des tests.

C'est un format plus adulte qu'un format Hit (CHR/TOP 40) et plus efficace en Suisse qu'un format Adulte Contemporain plus tourné vers la décennie reine des adultes quadra (1990). Particularités du format : RFJ diffuse des nouveautés en se positionnant comme radio actuelle, dynamique, en phase avec le goût du grand public. Il est fait en sorte de favoriser les mélodies connues et rythmées.

Pour illustrer un sujet, l'animateur/trice est autorisé à ajouter manuellement un titre lié au contenu, suivi d'un retour au programmeur/trice.

Émissions spéciales

RFJ a à cœur de soutenir les artistes suisses et en particulier les artistes régionaux en leur consacrant une émission hebdomadaire d'une heure, rediffusée deux fois par semaine.

Une émission spéciale de 2 heures quotidiennes de grande écoute du lundi au vendredi, est consacrée aux années 80-90 qui sont le cœur de cible des auditeurs/trices de RFJ.

Pour mettre en avant les nouveautés, une émission d'une heure est diffusée hebdomadairement le mercredi soir entre 19h et 20h.

Suite à un sondage, une nouvelle émission hebdomadaire a été lancée. Cette dernière est consacrée à la musique latino.

Chaque dimanche matin, une programmation spécifique francophone de 6 à 12h est diffusée avec des titres très variés de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui.

Pour répondre à une certaine demande de la région, une émission hebdomadaire est consacrée à la musique folklorique suisse.

Au final, ce sont plus de 1'500 titres qui sont diffusés chaque mois, tous tirés d'une base de plus de 10'000 titres. L'idée est d'apporter une vraie diversité musicale à l'auditeur pour éviter un effet de lassitude. L'excellente durée d'écoute du programme de près d'une heure par jour en témoigne (moyenne Mediapulse).

PLAN DE FORMATION – ANIMATION

Nom :	Date :
--------------	---------------

Compétences techniques	Date	Formateur	Visa
Utilisation générale de l'enregistreur audio			
Utilisation de base du logiciel de diffusion (ci-après Dalet) client : montage OneCut, browser (media), search, pige antenne, pige secours, rundown			
Utilisation de base de la régie de montage : réglages voix et volumes, enregistrement			
Utilisation de base de la régie de diffusion : réglages console (gain, volume, gate, PFL, etc.)			
Maîtrise du Dalet ON AIR, du Dalet secours (studio2), de vistool. Redémarrages et gestion des bugs. Recharge du bon workspace de diffusion + du bon layout de diffusion			
Procédure d'urgence : unlock + remote disable			
Procédure d'urgence : passage en diffuseur2 (console et logiciel) + vérification diffuseur 2 (pub, musique, sons) et ouverture de la connexion bureau à distance			
Reprise d'une autre radio sur la console via le système Ravenna / via les links / via Bionic studio (en appelant la radio que l'on veut reprendre)			
Procédure d'urgence : Emergency player du sound4 (playlist du traitement de son)			
Intégration journée et rediffusions nocturnes			
Utilisation à l'antenne des macros on/off			

Compétences techniques	Date	Formateur	Visa
Transfert des sons depuis et vers le 6RR			
Transfert des sons enregistrés vers Dalet			
Transfert de son depuis et vers Dalet. Conversion			
Montage multipistes, projet (EDL), audio, point de mix, arborescence du media			
Maitrise et utilisation de la déviation du 0901 70 20 20			
Maîtrise et utilisation de WinGame			
Maîtrise et utilisation de Bionic studio (mode phonebox, transfert appel, codec ScoopFone, appel entrants/sortants, conf & dump mode, répondeur)			
Maîtrise et utilisation de ScoopFone (émission extérieur) + micro HF + retour HF			
Gestion des appels ScoopFone-ScoopFone / redémarrage des appareils / connaissance des numéros			
Pronostics PMU : maitrise du document, enregistrement et envoi ou lecture en direct			
Bulletin d'enneigement : maitrise du document web (Calendrier de l'antenne) et lecture en direct			
Procédure annonce contresens/alerte météo			
Utilisation de base intranet + Inforoutes + boîtes SMS + logiciel décompte + Planning PME (planif, salle, véhicule) + Service Desk + Webcam météo + floutage photo + contacts et numéro du personnel			
Utilisation de la plateforme TCS pour les inforoutes / Google Maps			

Gestion des push antenne			
Utilisation du système conf-conf (journaux/émissions communs, invité délocalisé)			
Maîtrise de l'appareil photo + transfert des photos sur ordinateur + format des photos + watermak + texte/copyright dans les galeries			
Compétences techniques	Date	Formateur	Visa
Web : page des émissions, galeries, Replay. Insertion images et sons, recadrage des images. Duplication.			
Calendrier de l'antenne : lecture et retours proxi			
Podcast des naissances et chroniques			
Découpe et mise à disposition du Presse-citron			
Utilisation de WhatsApp -> message + appel en direct à l'antenne / Installation du WhatsApp Desktop + connexion au téléphone			
Fondamentaux et règles radiophoniques + charte animation + manuel de management			
Maîtrise et gestion de la construction d'un conducteur			
Directives de l'OFCOM			
Alarme incendie RFJ et/ou extincteurs			
Radio filmée : maîtrise de Studio Talk, gestion des caméras, enregistrement HyperDeck			
Radio filmée : maîtrise du montage vidéo dans Dalet/DaVinci, publication VIMEO, publication web			

N°	Compétences métier	1	2	3	4	5	6	Date	Formateur	Visa
1	Maîtrise de l'interview – techniques d'interview, règles de base									
2	Maîtrise de l'écriture radio									
3	Maîtrise de l'écriture web									
4	Pose de voix, respiration									
5	Montage d'un son sous Dalet									
6	Qualité des sons									
7	Gestion des directs à l'extérieur (comptoirs, festivals, etc.)									
8	Réalisation des directs : - Extérieur (Bionic studio) - Intervenants (gestion des micros) - Classique studio (émissions)									
9	Animation des directs : - Classique (accompagnement) - Sport - Politique - Divertissement + jeu - Interviews (contenu)									

10	Décrochage – Raccrochage : - mise en place bloc start on time / end time - mise en place rundowns émission commune (y compris flash) - Compréhension décrochage manuel - Compréhension décrochage automatique									
11	Apport de sujets									
12	Pertinence des angles									
13	Qualité et réflexe photo									
14	Maîtrise improvisation									
15	Maîtrise de lecture propre									
16	Maîtrise production promotionnelle									
17	Sensibilité et réactivité aux réseaux sociaux									
18	Maîtrise de la radio filmée (logiciel, placement caméra)									
19	Montage d'une vidéo dans Dalet/DaVinci									

1 : mauvais
2 : insatisfaisant
3 : peu satisfaisant

4 : satisfaisant (passe à l'antenne)
5 : bon (autonome)
6 : très bon (formateur)

Compétences administratives	Date	Formateur	Visa
Connaissance de la structure documentaire liée à la certification de l'entreprise			
Décompte de frais			
Emprunt de matériel			
Tableau interview antenne (intranet)			
Information grille (intranet)			
Sensibilisation cyberattaque			

Autres besoins identifiés (à compléter par le collaborateur et/ou supérieur)

Remarques (à compléter par le collaborateur et/ou supérieur)

PLAN DE FORMATION – REDACTION

Nom :	Date :
--------------	---------------

Compétences techniques	Date	Formateur	Visa
Utilisation générale de l'enregistreur audio			
Utilisation du logiciel de diffusion (ci-après DALET)			
Montage audio dans DALET			
Utilisation du fil ATS			
Maîtrise de l'interface de saisie web			
Utilisation générale de l'Iphone			
Utilisation d'Antidote			
Tournage, montage et mise en ligne de vidéo			
Utilisation des accessoires iphone (Rhode, stab)			
Utilisation de l'appareil photo de la rédaction			
Mise en ligne sur Facebook			
Connaissance de base de Twitter et Instagram			
Sortir des sons des archives			
Utilisation des régies de montage et de diffusion			
Enregistrement d'un téléphone			
Enregistrement / Contrôle des niveaux en régie			
Utilisation matériel diffusion extérieure			
Accompagnement antenne			
Formation inforoutes			
Formation à l'alarme incendie RFJ			

N°	Compétences métier	1	2	3	4	5	6	Date	Formateur	Visa
1	Maîtrise de l'interview – techniques d'interview, règles de base									
2	Maîtrise de l'écriture radio									
3	Maîtrise de l'écriture web									
4	Vente des sujets (accroche et storytelling)									
5	Elaboration d'un flash									
6	Elaboration d'un journal									
7	Pose de voix									
8	Montage d'un son sous Dalet									
9	Qualités des sons									
10	Gestion des directs									
11	Gestion des débats									
12	Apport de sujets									
13	Pertinence des angles									
14	Qualité et réflexe photo/vidéo									
	Domaines de compétences :									
	Politique									
	Economique									
	Culturel									
	Sports									

1 : mauvais
2 : insatisfaisant
3 : peu satisfaisant

4 : satisfaisant (passe à l'antenne)
5 : bon (autonome)
6 : très bon (formateur)

Compétences administratives	Date	Formateur	Visa
Connaissance de la structure documentaire liée à la certification de l'entreprise			
Connaissance bases juridiques (devoirs et droits des journalistes, loi information, etc...)			
Décompte de frais			
Réservation d'un véhicule			
Emprunt de matériel			
Auditeur reporter			
Sensibilisation cyberattaque			

Autres besoins identifiés

Autres besoins identifiés
(à compléter par le collaborateur et/ou supérieur)

--

Remarques

Remarques
(à compléter par le collaborateur et/ou supérieur)

--

2025		Formulaire	
		Tableau de bord du 01 janvier au 31 décembre 2025 Rapport de revue de direction	

Processus	Indicateurs	Calcul	Résultats 2024	Objectifs 2025	Résultats 2025	Objectifs 2026	Remarques	Motif des résultats	Mesures à prendre
-----------	-------------	--------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------	---------------------	-------------------

Système de management	Evénements particuliers								
	Planification des audits et des autoévaluations								
	Lignes directrices								
	Vision: objectifs généraux								
	Politique								
	Gestion des risques								
	Organisation								
	Cartographie des processus								
	Veille réglementaire								
	Synthèse des services à la communauté								

	Nbre d'auditeurs rfj	Chiffres Mediapulse		↗		↗			
	Temps d'écoute rfj (min/jour)	Chiffres Mediapulse		↗		↗			
	Statistiques web (nbre de visites) Moyenne mensuelle sur un an	Statistiques web		↗		↗			
	Statistiques web Nombre d'abonnés sur Facebook	Statistiques Facebook		↗		↗			
	Statistiques web Nombre d'abonnés sur Instagram	Statistiques Instagram		↗		↗			
	Statistiques web Nombre de téléchargement de l'application sur Android	Statistique web		↗		↗			
	Taux d'objectifs atteints	Objectifs atteints / Objectifs totaux		>65%		>65%			
	Taux de souscriptions aux abonnements	Nbre total d'abonnées / Nbre total de mailings		>7%		>7%			

2025		Formulaire	
		Tableau de bord du 01 janvier au 31 décembre 2025 Rapport de revue de direction	

Processus	Indicateurs	Calcul	Résultats 2024	Objectifs 2025	Résultats 2025	Objectifs 2026	Remarques	Motif des résultats	Mesures à prendre
40811 Finances	CA réalisé / CA radio + web budgétisé	CA réalisé / CA radio + web budgétisé		>97.5%		>97.5%			
	Nbre de comptes dépassant le 50% des limites de crédits	Nbre de comptes dépassant le 50% des limites de crédits		<2		<2			
	Rendements financiers (ratios)	actifs circulants / capitaux étrangers CT		> 1.2		> 1.2			
40812 Communication	Taux d'appréciation des auditeurs	Selon résultat du sondage qualitatif		>80%		>80%			

40813 Administration	DSO (délais de paiements)	Moyenne du délai de paiement (temps entre l'envoi de la facture et la réception du paiement)		<60 jours		<60 jours			
	Pertes débiteurs	Total du débit des pertes sur débiteurs rapportés au chiffre d'affaires.		<0.45%		<0.45%			
40820 Ressources humaines	Taux de rotation du personnel	(nbre de départ/nbre de collaborateurs) *100		<15%		<15%			
	Taux d'absentéisme	Somme totale des jours d'absences / (nbre de collaborateurs * 232) = TA		<2%		<2%			
	Résultat satisfaction du personnel	Moyenne des résultats de satisfaction des entretiens d'évaluation annuels		>4		>4			
	Résultat évaluation du personnel	Moyenne des résultats de l'évaluation des entretiens d'évaluation annuels		>4.5		>4.5			
	Fidélisation moyenne en année	moyenne des nombres d'années cumulées des collaborateurs		>5		>5			
	Coût moyen de formation par collaborateur (journalistes et animateurs)	Coûts de formation / nombre de journalistes et animateurs (qui ont fait la formation)		>700.-		>700.-			

2025		Formulaire	
		Tableau de bord du 01 janvier au 31 décembre 2025 Rapport de revue de direction	

Processus	Indicateurs	Calcul	Résultats 2024	Objectifs 2025	Résultats 2025	Objectifs 2026	Remarques	Motif des résultats	Mesures à prendre
40821 Commercial	Satisfaction des annonceurs	Selon sondage envoyer à tous les annonceurs sur 3 ans de façon mensuelle avec 11 questions : Enquête de satisfaction - votre radio régionale		>5		NA			
	Nbre de nouveaux clients	Nbre de clients régionaux, qui n'avaient jamais communiqué ou plus communiqué au cours des 5 dernières années		>2%		>15%			
	Nbre de clients perdus	Nbre de clients régionaux, qui ont communiqué la dernière fois il y a 5 ans		<1%		<15%			
	Fidélisation (1 commande au minimum par année)	Nbre de clients régionaux, qui au mois fait 1 contrat durant l'année		>95%		>85%			
40822 Equipements de production 40823 Equipements de diffusion	Réclamations externes total	Tous les formulaires de contact remplis par une personne extérieure à l'entreprise pour indiquer un problème technique potentiel - rapport depuis Servicedesk		⬇		< 40 / an			
	Réclamations internes total	Tous les formulaires par une personne intérieure à l'entreprise - rapport depuis Servicedesk		⬇		< 1500 / an			
	Blanc antenne studio	Tous les problèmes techniques qui ont impliqué l'utilisation du Sound4 - rapport depuis Servicedesk		⬇		< 10 / an			
40831 Rédaction RFJ	Taux d'audience ciblé sur les principales plages infos (Moyenne sur les 4 journaux) Nbre d'auditeurs Durée d'écoute Part de marché	Nbre d'auditeurs Durée d'écoute Part de marché		↗		↗			
40832 Animation	Nbre d'auditeurs sur la tranche 13h00 - 16h (millier)	Chiffres Mediapulse		↗		↗			

2025		Formulaire	
		Tableau de bord du 01 janvier au 31 décembre 2025 Rapport de revue de direction	

Processus	Indicateurs	Calcul	Résultats 2024	Objectifs 2025	Résultats 2025	Objectifs 2026	Remarques	Motif des résultats	Mesures à prendre
40840 Gestion du système	Nbre de nouveaux indicateurs	Nbre de nouveaux indicateurs		>2		>2			
	Nbre d'indicateurs annulés	Nbre d'indicateurs annulés		<1		<1			
	Nbre d'indicateurs non-activés	Nbre d'indicateurs non-activés		<3		<3			
	Nbre d'actions ouvertes	Nbre d'actions ouvertes		>15		>10			
40841 Mesures des performances	Nbre d'actions clôturées	Nbre d'actions clôturées		>12		>7			
40842 Améliorations	Nbre d'actions abandonnées	FA abandonnées / FA ouvertes		<10%		<10%			
	Taux de succès des actions correctives	Nbre de FA réussi / Nbre total de FA		>80%		>80%			
	Note moyenne des autoévaluations	Note moyenne des autoévaluations		>4,4		>4,4			
	Note moyenne des audits internes	Note moyenne des audits internes		>4		>4			

GRILLE DES PROGRAMMES 2025 - RFJ lundi au vendredi

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
00h-05h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)
05h-06h	Avant la douche				
06h-09h	La Matinale				
05h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
06h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
06h10	Question Bête (actu)	-	-	-	-
06h16	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)
06h20	-	Idée verte (écologie)	-	-	Zap TV
06h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
06h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
06h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
06h40	Quoi de neuf (actu musique)	Et si on remontait le temps (histoire)	Les Oubliés de maître Capello (langue)	L'info frigo (consommation)	-
06h50	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	Déshabillez-moi (mode)
06h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
07h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
07h11	Actu rédac	Rendez-vous avec le maire (politique)	-	-	-
07h20	Du bon pied (bien-être, santé)	Rendez-vous avec le maire (politique)	Eco et finance (économie)	On a marché sur la tête (humour)	Contrôle K (actu digitale)
07h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
07h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
07h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
07h40	Actu rédac	Actu rédac	Balade jurassienne (découverte)	Débit de chansons (jeu)	Actu rédac
07h50	La Boîte aux lettres (jeu)	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	L'autre revue de presse (humour)
07h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
08h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
08h16	Rendez-vous sport	La p'tite phrase (édito)	Rien que pour vous (itw service)	Actu rédac	Les gourmands (gastronomie)
08h20	-	-	Rien que pour vous (itw service)	Quoi de neuf (musique)	-
08h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
08h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
08h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
08h40	Café des arts (culture)	Actu rédac	Billet d'humeur (édito)	Sortie de boîte (économie)	Le monde en cause (actu inter.)
08h50	Actu rédac	La vérité sort de la bouche des enfants (itw)	La Sortie cinéma	Sortie de boîte (économie)	Actu rédac
09h-11h	Bulle de folie				
09h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
09h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
09h05	-	-	Jeu cinéma	-	-
09h15	-	-	Ciné+ (actualité cinéma)	-	Café des arts (culture)
09h30	La minute des terroirs (produit régio.)	Le Monde des séries (séries TV)	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)
09h45	-	-	-	-	L'Agenda
10h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
10h04	PMU	PMU	PMU	PMU	PMU
10h15	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)
10h30	Musique populaire (folklore)	Le rendez-vous de l'emploi	Le Flashwatt (énergie)	A vos soins (santé)	-
10h45	Arcosphère (science)	-	-	-	-
11h-13h	Midi n'a pas d'ombre				
11h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
11h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
11h04	PMU	PMU	PMU	PMU	PMU
11h20	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)
11h40	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)
11h45	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)
12h00	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15
12h01	Contrôle K (actu digitale)	-	-	-	Le Flashwatt (énergie)
12h15	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
12h25	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport
12h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
12h32	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances
12h33	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces
13h-16h	La musique que vous aimez - musique				
13h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
13h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
13h15	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)
13h30	Le Flashwatt (énergie)	A vos soins (santé)	Le rendez-vous de l'emploi	La minute des terroirs (produit régio.)	Musique populaire
13h45	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)	Le Monde des séries (séries TV)	Arcosphère (science)
14h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
15h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
16h-19h	Le 16h-19h RFJ				
16h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
16h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
16h15			Bande originale (musique de film)	Goûter animé (musique dessin animé)	
16h40	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)
17h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
17h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
17h30	L'Info décalée	L'Info décalée	L'Info décalée	L'Info décalée	L'Info décalée
17h40	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)
17h58	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
18h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
18h10	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport
18h13	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
18h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
18h45	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz
19h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
19h-20h	AOC (émission)	Musique	La Playlist (émission)	So Latino (émission)	Musique
20h-21h	La musique que vous aimez - musique				
20h15	-	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)	Le Monde des séries (séries TV)
20h45	-	Le Flashwatt (énergie)	La Sortie cinéma	Le rendez-vous de l'emploi	A vos soins (santé)
21h-00h	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)

GRILLE DES PROGRAMMES 2025 - RFJ week-end

	SAMEDI		DIMANCHE
00h-05h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	00h-05h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)
05h-06h	Eclat de rire (<i>émission</i>)	05h-06h	AOC (<i>émission</i>)
06h-07h	Musique	06h-09h	Un Air de dimanche (musique FR)
07h-08h	Les Jardinières	07h45	Fanfares (musique fanfares régio.)
07h00	Flash	08h00	Flash
07h30	Météo + Inforoute	08h15	La minute des terroirs (produit régio.)
08h-12h30	Bon week-end	08h30	En Route (mobilité)
08h00	Journal	08h50	Le mot de la semaine (religion)
08h07	Météo	09h-10h	Eclat de rire (<i>émission</i>)
08h15	Zap TV	09h00	Flash
08h30	Sous la coupole (politique)	10h-12h	Bon dimanche
09h00	Flash	10h00	Flash sport
09h03	Météo	10h03	Météo
09h15	L'Agenda		Dédicaces Bon dimanche
09h30	Le Monde des séries (séries TV)	11h00	Flash
09h45	Cine week-end (actu cinéma)	11h03	Météo
10h00	Flash		Dédicaces Bon dimanche
10h03	Météo	12h00	Arcosphère (science)
10h30	L'autre revue de presse (humour)	12h15	Journal
11h00	Flash	12h25	Le Sport
11h03	Météo	12h30	Météo
11h30	On a marché sur la tête (humour)	12h40	Le patois
12h00	C'est de bon goût (gastronomie)	13h-14h	AOC (<i>émission</i>)
12h15	Journal	14h-18h	Musique
12h25	Le Sport	18h00	Journal
12h29	Météo	18h10	Le Sport
12h30	Inforoute	18h13	Météo
12h32	Les Naissances	18h15-20h	Musique
12h33	Les Petites annonces	20h-22h	Bon dimanche (<i>rediffusion</i>)
12h30-13h	Jura culture	22h-00h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)
13h-18h	Musique		
13h45	Le rendez-vous de l'emploi		
18h00	Journal		
18h10	Le Sport		
18h13	Météo		
18h15-21h	Musique		
19h15	La Sortie cinéma		
19h45	Le Flashwatt (énergie)		
20h15	Cine week-end (actu cinéma)		
	SAMEDI		
20h45	On a marché sur la tête (humour)		
21h-00h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)		

Descriptif des émissions – Grille 2025

Le document « Descriptif des émissions » renseigne les collaborateurs de RFJ sur le contenu de chacune des émissions de la grille des programmes¹, mais aussi sur les exigences techniques et éditoriales de chaque émission et le public cible.

Le document est disponible sur l'intranet (section Grille) et est mis à jour par la direction d'antenne à chaque changement de grille. Les collaborateurs sont informés chaque mois des changements du présent document.

En tant que radio régionale, le contenu des différentes émissions est principalement axé sur la proximité et la vie de la région. Dans leurs interventions à l'antenne, les animateurs portent une attention toute particulière à présenter des thématiques et apporter des informations servicielles pertinentes pour les auditeurs de leur région.

05h-06h, du lundi au vendredi – AVANT LA DOUCHE
• Animateur·trice : 1 animateur (émission en voice-track) • Descriptif de l'émission² : émission d'accompagnement, éphéméride, bonne nouvelle, etc. • Exigences éditoriales³ : connaissance du conducteur de l'émission pour respect des chroniques et des formats • Exigences techniques : réalisation d'un voice-track, contrôle des doublons dans la programmation musicale • Cible : adulte généraliste

¹ Les modifications de grille sont possibles à tout moment.

² Des exigences éditoriales de base sont communes à toutes les émissions selon les fondamentaux radiophoniques et les règles d'antenne (selon documentation de la certification). Par exemple : utilisation du calendrier de l'antenne, connaissance des programmes, concours et opérations spéciales, etc.

³ Les exigences techniques indiquées dans le présent document sont celles liées spécifiquement à une émission. Toute présence à l'antenne requiert des compétences de base non listées dans ce document (selon documentation de la certification et plan de formation).

06h-09h, du lundi au vendredi – LA MATINALE
• Animateur·trice : 1 animateur et 1 journaliste • Descriptif de l'émission : émission <i>news and talk</i> avec un mélange de contenus divertissants et rédactionnels. • Exigences éditoriales : élaboration du contenu en collaboration avec la rédaction selon la ligne éditoriale de cette dernière. Maîtrise de l'interview en direct. Apport de contenus divertissants et « service ». • Exigences techniques : connaissance du conducteur de l'émission disponible sur l'intranet / connaissance du système de radio filmée / interactivité via WhatsApp et réseaux sociaux. Gestion de la mise en ligne web. • Cible : adulte généraliste

09h-11h, du lundi au vendredi – BULLE DE FOLIE
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : émission d'accompagnement avec un contenu divertissant et parfois commercial. Mise en avant de la programmation musicale, des opérations spéciales de la radio et des concours. • Exigences éditoriales : connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : RAS • Cible : adulte généraliste

11h-13h, du lundi au vendredi – MIDI N'A PAS D'OMBRE
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : émission d'accompagnement et de divertissement avec 2 rendez-vous humoristiques et le jeu du Presse citron (jeu de culture générale) à 11h45. • Exigences éditoriales : élaboration des 2 rubriques quotidiennes selon actualité et reprise de la pige. Connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : maîtrise de la réalisation du jeu « le Presse citron » et des titres du journal de 12h. Connaissance du système de radio filmée (StudioTalk). Extraction du Presse citron et podcast des naissances. Reprise de la pige pour la chronique « Le Jour d'après ». Mise en ligne de contenus sur le web. • Cible : adulte généraliste

16h-19h, du lundi au vendredi – PODIUM
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : émission d'accompagnement musical dit « vintage ». Diffusion de titres des années 60, 70, 80, 90 et 2000 et animation divertissante autour de cette thématique nostalgique. • Exigences éditoriales : culture générale et musicale des années 60 à 2000. Connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. Maîtrise du flash de 18h30. • Cible : adulte généraliste

19h-20h, le lundi – AOC
• Animateur·trice : 2 animateurs • Descriptif de l'émission : émission de musique 100% suisse. Mise en avant des artistes suisses et surtout des artistes régionaux par notamment une interview en 2x3min. d'un groupe ou artiste régional. • Exigences éditoriales : culture musicale régionale, réseautage et collaboration avec la programmation musicale pour le choix des artistes régionaux. Connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : maîtrise de l'interview, du conducteur de l'émission et du voice-track (rundowns et blocs publicitaires différents). Contrôle des doublons dans la programmation musicale. Gestion de la mise en ligne web. • Cible : adulte généraliste

19h-20h, le mercredi – LA PLAYLIST
• Animateur·trice : 1 animateur (émission en voice-track) • Descriptif de l'émission : émission de musique 100% nouveautés. Interventions d'accompagnement pour présenter l'actualité musicale. • Exigences éditoriales : culture musicale, surveillance des charts et collaboration avec la programmation musicale pour le choix des nouveautés. Connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : réalisation du voice-track (rundowns et blocs publicitaires différents). Contrôle des doublons dans la programmation musicale. • Cible : adulte généraliste

19h-20h, le jeudi – SO LATINO
• Animateur·trice : 1 animateur (émission en voice-track) • Descriptif de l'émission : émission de musique 100% musique latine. Mise en avant d'artistes/morceaux cultes et des nouveautés de la thématique latino. Peu d'interventions, l'émission se veut dynamique et musicale. • Exigences éditoriales : culture musicale, surveillance des top latino, des ventes et des radios spécialisées et collaboration avec la programmation musicale pour le choix des artistes/morceaux. Connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : réalisation du voice-track (rundowns et blocs publicitaires différents). Contrôle des doublons dans la programmation musicale. • Cible : adulte généraliste

Les mardis et vendredis soir sont régulièrement consacrés à la retransmission en direct des matchs des clubs phares de la région.

07h-08h, le samedi – LES JARDINIÈRES
• Animateur·trice : 2 animateurs • Descriptif de l'émission : émission « service » sur le jardinage. Chaque semaine, un consultant jardinier est présent pour une interview selon les besoins de la saison et pour répondre aux questions des auditeurs en direct. Les questions peuvent être posées par SMS, téléphone ou formulaire internet en amont de l'émission. Un animateur gère la partie interview, le deuxième les questions des auditeurs. • Exigences éditoriales : connaissance du conducteur de l'émission pour respect des formats, maîtrise de l'interview, culture générale liée à la thématique et de l'animation en duo. • Exigences techniques : Maîtrise de la prise en ligne en direct, accès à la boîte mails publique, maîtrise du tchat de modération des SMS et de la déviation. Contrôle des doublons dans la programmation musicale. Gestion de la mise en ligne web. • Cible : adulte généraliste

08h-09h, le samedi – LA MATINALE DU SAMEDI
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : émission <i>news and talk</i> avec un mélange de contenus divertissants et rédactionnels. • Exigences éditoriales : connaissance du conducteur de l'émission pour respect des rendez-vous et des formats. Collaboration avec la rédaction pour répartition et mise en avant des modules mis à disposition. • Exigences techniques : RAS • Cible : adulte généraliste

09h-12h30, le samedi – LA MATINÉE DU SAMEDI
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : émission d'accompagnement avec un contenu divertissant et parfois commercial. Mise en avant de la programmation musicale, des opérations spéciales de la radio, des concours et des contenus proposés en rediffusion. • Exigences éditoriales : connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. • Exigences techniques : RAS • Cible : adulte généraliste

12h30-13h00, le samedi – JURA CULTURE
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : interview 3x3 min. d'un acteur de la vie culturelle et artistique jurassienne qui œuvre dans les domaines des arts vivants et des arts visuels tels que la musique, la littérature, la peinture, la danse, la sculpture, le théâtre, etc. • Exigences éditoriales : mise en lumière des acteurs culturels jurassiens selon les exigences du projet. • Exigences techniques : réalisation d'un voice-track, mise en ligne sur le web. • Cible : adulte généraliste
10h-12h, le dimanche – BON DIMANCHE
• Animateur·trice : 2 animateurs • Descriptif de l'émission : émission de musique 100% francophone et de lecture de dédicaces des auditeurs • Exigences éditoriales : lecture des différents messages reçus de la part des auditeurs et mise en avant de la programmation musicale francophone. • Exigences techniques : connaissance du conducteur pour respect des rendez-vous et des formats. Maîtrise de la boîte publique • Cible : adulte généraliste
12h-13h, le dimanche – ACCOMPAGNEMENT
• Animateur·trice : 1 animateur • Descriptif de l'émission : accompagnement avec des interventions de divertissement, journal de 12h15, puis la rubrique du patois. • Exigences éditoriales : connaissance du conducteur pour le respect des rubriques et de leur format. • Exigences techniques : RAS • Cible : adulte généraliste

MANDAT D'INFORMATION

1. Informations quantifiées sur la grille des programmes

RFJ – répartition quotidienne du programme (lu-ve 5h-21h)					
Contenus	Information	Musique	Publicité	Animation et information	TOTAL
Minutes	84	669	62	145	960
Pourcentage	8.75%	69.69%	6.46%	15.10%	100.00%

RFJ - répartition quotidienne du programme (sa-di 5h-21h)					
Contenus	Information	Musique	Publicité	Animation et information	TOTAL
Minutes	37	765	24	134	960
Pourcentage	3.85%	79.69%	2.50%	13.96%	100.00%

Le contenu parlé des émissions est rediffusé la nuit, ce qui réduit le taux de musique global à moins de 50% en moyenne par 24h.

2. Les émissions ou les pans d'émission concernés

La rédaction propose du contenu au quotidien entre 6 heures et 19 heures.

En semaine, la rédaction assume 15 flashes d'information (6h - 6h30 - 7h30 - 8h30 - 9h - 10h - 11h - 13h - 14h - 15h - 16h - 17h - 17h30 - 18h30 - 19h) et 4 journaux (7h - 8h - 12h15 - 18h).

Le week-end, 4 flashes sont produits (7h - 9h - 10h - 11h) le samedi et 3 le dimanche (8h - 10h - 11h) ainsi que 3 journaux d'informations (8h - 12h15 - 18h le samedi, 9h - 12h15 - 18h le dimanche).

La rédaction prend également une part prépondérante à La Matinale (6 à 9 heures) en gérant des invités en direct ainsi qu'en diffusant des dossiers d'actualité.

En amont de votations communales, cantonales et fédérales, la rédaction met sur pied des dossiers ou des débats afin de permettre aux citoyens de se forger une opinion sur les objets qui leur sont soumis. Elle veille en particulier à la représentativité des intervenants et un traitement équitable des questions comme du temps de parole.

La rédaction est mobilisée fortement chaque dimanche de votations, qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales, ainsi que les dimanches d'élections durant lesquels

elle propose des émissions spéciales afin d'assurer un suivi en direct et sur le terrain. Une attention particulière est mise pour refléter la diversité des opinions.

La rédaction apporte aussi un suivi régulier de l'actualité sportive en commentant en direct des matches des équipes régionales majeures de football, hockey sur glace, basketball et volleyball. Des émissions spéciales sont aussi mises sur pied lors d'événements majeurs d'autres sports tels le cyclisme.

3. Le contenu

Flash

Sur RFJ, un flash dure 3'. On y trouve en moyenne 8-9 informations panachées entre les actualités régionales, nationales, internationales et sportives dans tous les thèmes génériques (politique, économie, culture, sport, etc.)

Journaux

Les journaux du matin durent entre 7-8' et ceux de la journée ont une durée d'environ 12', pouvant être réduite ou s'allonger de quelques minutes en fonction de l'actualité.

Chaque journal possède une large page consacrée à l'actualité régionale, mais contient aussi les informations majeures de l'actualité nationale et internationale dans tous les thèmes génériques (politique, économie, culture, sport, etc.). Les journaux sont composés d'interviews montées, de dossiers présentés en direct par les journalistes, d'interviews d'invités en direct présents dans les studios ou par téléphone ainsi que d'analyses et commentaires journalistiques.

Débat

En amont d'une votation communale, cantonale ou fédérale, notre rédaction organise des débats, très souvent diffusés en direct dans La Matinale. Un représentant de chaque tendance est invité à venir défendre ses arguments lors d'un débat modéré par un journaliste. En fonction de l'ampleur de l'objet, le débat peut durer 2x8' ou davantage si nécessaire. Il est alors plutôt diffusé en début de soirée (entre 18h15 et 19h).

Emissions spéciales

Politique : lors de votations ou d'élections, la rédaction organise une émission le dimanche après-midi afin d'annoncer les résultats dans chaque commune et de proposer des réactions des différents partis/candidats. Nos journalistes occupent le terrain pour interroger les personnes de tous bords afin d'offrir un panachage de réactions correspondant à la diversité des avis exprimés.

Sport : lorsqu'un événement sportif majeur a lieu dans la région, nous mettons sur pied une émission spéciale pour faire vivre en direct l'événement (Ex : étape du Tour de Romandie de passage dans le Jura). De nombreux invités se succèdent au micro pour raconter l'événement mais aussi évoquer ses coulisses et son organisation.

Commentaire de match : les matches des sports majeurs sont commentés en intégralité sur notre antenne, quels que soit l'horaire ou le jour où ils sont agendés. Nos commentateurs sont parfois accompagnés de consultants spécialisés dans leur sport et ayant une renommée régionale voire nationale.

4. L'étendue et les formes journalistiques utilisées

Notre rédaction utilise les formes journalistiques suivantes :

L'interview

Est utilisée au quotidien aussi bien dans le terrain que par téléphone et en direct.

Le papier

Est utilisé au quotidien pour expliquer une actualité et retranscrire des prises de position.

Le papier intégré

Est utilisé au quotidien pour mettre en vitrine une actualité racontée par un journaliste et enrichie par des propos d'interviews.

Le question-réponse

Est utilisé régulièrement pour expliquer en profondeur une démarche ou transmettre des réponses d'info-services.

Le reportage

Est réalisé autant que possible, dès qu'une actualité se prête à ce format radio très axé sur la prise de son.

Le dossier

Est préparé régulièrement pour développer une actualité, présenter des objets soumis en votations.

L'enquête

Permet de travailler une thématique en profondeur.

L'analyse

Est utilisée fréquemment pour permettre de décrypter des informations.

Le commentaire

Est utilisé par les journalistes les plus expérimentés de la rédaction dans le but de donner un avis critique sur une actualité.

Le débat

Est modéré par des journalistes expérimentés, parfois soutenus par des journalistes en formation, en amont de votations communales, cantonales ou fédérales.

5. La part estimée de prestations propres par rapport à celle des dépêches d'agence.

Cette notion diffère entre les différentes formes de rendez-vous d'actualité.

Lors d'un flash de 3', la part estimée de prestations propres est d'environ 30% (actu régionale). Le reste des informations proviennent des dépêches d'agence, qui sont toutefois systématiquement retravaillées par le journaliste de notre rédaction afin d'utiliser un langage radio et condensé en lien avec l'exercice du flash. Le journaliste donne si possible à l'information une résonance régionale.

Lors d'un journal, la part estimée de prestations propres est d'environ 80% (actu régionale). Le reste étant produit par d'autres radios partenaires (7RR) ou des correspondants étrangers. L'utilisation des dépêches d'agences se résume à des informations brèves ou développées en papier par un journaliste interne. A nouveau, celles-ci sont retravaillées pour apporter une résonance régionale.

6. Checklists des formats

Tous les chiffres donnés sont des moyennes de référence, mais en aucun cas une obligation ferme.

Animation :

Chroniques :	1'30'' sans intervenants, 3' avec intervenants
Inters/Papier en direct :	1'30''
Promo OP/Concours/Emission :	30'' à 45'' maximum
Interview en direct :	3'30'' (mais doit rester flexible en fonction de l'invité et de son débit)
Interviews/reportages PAD :	3'00''
Module dans La Matinale :	2'30''

Rédaction :

Flashes :	3'00''
Journaux :	selon grille ci-dessous

Journal du matin :	7'00'' - 8'00''
Son diffusé dans un journal du matin :	0'30''
Journal du jour (12h15 ou 18h00) :	12'00''
Son diffusé dans un journal du jour :	1'00''
Brève :	0'20''-0'25''
Papier :	0'30''-1'00''

Papier intégré :	1'30"
Dossier :	1'30"-3'00"
Reportage :	2'00"-3'00"
Question-réponse :	2'00"-3'00"
Analyse :	1'00"
Commentaire :	1'00"-2'00"
Interview enregistrée :	3'00"
Interview en direct :	3'00"-4'00"
Enquête :	4'00"-5'00"

Il est possible de dépasser ces timings pour autant que l'actualité le justifie. Dans tous les cas, il faut avertir l'animateur/régisseur afin qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Débats :	Selon durée fixée avec l'équipe Antenne lors de la préparation
Emission spéciale en direct :	Selon durée fixée avec l'équipe Antenne lors de la préparation

Sport

Intervention lors du suivi d'un match qui n'est pas diffusé en intégralité :	3'00" (<i>Possibilité de faire plus long à la fin du match s'il y a de l'enjeu</i>)
Intervention lors d'un multisport :	2'00" en ping-pong (<i>Possibilité de faire plus long à la fin du match s'il y a de l'enjeu</i>)
Intervention top score :	1'30"
Intervention journal :	1'00"
Flash sport :	3'00" - 5'00"
Emission spéciale sport en direct :	3'00"
<i>(championnat mondial ou européen, séance dédicaces, etc.)</i>	

LIGNE ÉDITORIALE DES JOURNAUX

1. Objet

Cette instruction décrit la ligne éditoriale que tout journaliste doit respecter et mettre en en pratique lorsqu'il rédige un journal d'information.

2. Champ d'application

La présente instruction s'adresse à l'ensemble des membres de la rédaction. Tous les mots les désignant sont compris au masculin et au féminin.

3. Ligne éditoriale à respecter

Chaque journal diffusé sur RFJ est présenté en solo par un journaliste membre de la rédaction ou éventuellement en duo s'il s'agit d'un sport important.

Durée

Nous avons deux styles de journaux : ceux du matin et ceux de la journée.

- Le matin (7h-8h), un journal dure environ 7' à 8'
- En journée (12h15-18h), un journal dure environ 12'

Schéma d'un journal radio 12'		
Minute approxi.	Durée approxi.	Contenu
00:00:00	00:00:45	Titres avec tapis sonore
00:00:45	00:00:01	VIRGULE
00:00:46	00:01:00	Sujet 1 : région (SON)
00:01:46	00:00:15	Sujet 2 : région en bref
00:02:01	00:03:15	Sujet 3 : interview invité direct
00:05:16	00:00:15	Sujet 4 : région en bref
00:05:31	00:01:00	Sujet 5 : région (SON)
00:06:31	00:00:01	VIRGULE
00:06:32	00:01:00	Sujet 6 : national (SON)
00:07:32	00:00:15	Sujet 7 : national en bref
00:07:47	00:01:00	Sujet 8 : international (SON)
00:08:47	00:00:15	Sujet 9 : international en bref
00:09:02	00:01:00	Sujet 10 : éco ou culture (SON)
00:10:02	00:00:01	VIRGULE
00:10:03	00:01:00	Sujet 11 : sport (SON)
00:11:03	00:00:15	Sujet 12 : sport en bref
00:11:18	00:00:01	VIRGULE DE FIN

L'écriture

Un journal est rédigé en grande partie par la personne qui le présente. L'essentiel du travail consiste en la réception des chapeaux des sujets préparés par les collègues ou les autres radios ainsi que l'écriture de brèves d'actualité régionales ou reprises des flashes précédents le journal.

Un chapeau doit comprendre une accroche, un développement qui permet de répondre aux questions essentielles (les fameux 6W) ainsi qu'un lancement de l'interlocuteur. Il peut aussi contenir un pied, dans lequel on désannonce le nom de l'auteur du sujet (collègue ou confrère).

Une brève est écrite sur le même principe que celles diffusées dans les flashes (voir document certifié Ligne éditoriale d'un flash).

Les titres

Chaque journal débute par des titres. Ces derniers présentent les informations majeures qui seront développées dans l'édition. Leur écriture doit être incisive, claire, accrocheuse. Le premier sujet fait obligatoirement l'objet d'un titre. Les autres titres doivent concerner des actualités diffusées plus tardivement dans le journal.

Il faut éviter de titrer sur les trois premiers sujets développés dans le but d'inviter l'auditeur à rester croché jusqu'au terme de l'édition.

Le matin, les journaux sont composés d'au moins 3 titres

En journée, les journaux sont composés d'au moins 4 titres (dont le titre météo)

L'écoute des éléments sonores

La personne qui présente le journal est responsable d'écouter attentivement l'intégralité des éléments sonores qui seront diffusés durant l'édition. Il est de sa responsabilité d'exiger des changements auprès de l'auteur du sujet si l'élément sonore présente des lacunes de montage ou de fond. En cas de désaccord, un cadre de la rédaction doit être sollicité pour trancher puis valider la diffusion du son.

Contact avec la personne qui réalise le journal

Un contact est systématiquement mis en place dans la demi-heure qui précède le journal avec la personne qui le réalisera afin de l'informer des éléments sonores à diffuser, voire des directs à gérer.

Ordre de diffusion des infos

La personne qui présente le journal porte la responsabilité de l'ordre final des informations diffusées durant le journal. Dans l'écrasante majorité des cas, cet ordre est discuté en rédaction afin d'avoir un avis et une adhésion de tous. Il se peut que le présentateur prenne parfois des décisions seul (notamment en cas d'urgence), qu'il est appelé à assumer ensuite lors du débriefing.

L'ordre le plus traditionnel sur RFJ est le suivant : REGIO / NATIO / INTER / SPORT. Toutefois, cet ordre peut varier d'un journal à l'autre. Une instruction spécifique résume ces particularités. On évitera au maximum d'enchaîner la diffusion d'éléments sonores et d'aligner un tunnel de brèves. Dans l'idéal, sujets développés et brèves doivent être panachés et le présentateur doit éviter de tenir l'antenne plus de 1'30-2' suivies.

Un cadre de la rédaction peut imposer un ordre ou recourir à un droit de veto en cas de désaccord majeur, mais il ne peut pas empêcher un collègue de déterminer un ordre différent s'il s'agit uniquement de sensibilité.

Gestion d'invités en direct

Chaque journal peut être appelé à accueillir un ou plusieurs invités pour développer une actualité régionale. L'invité peut se trouver en studio ou par téléphone. Ce dernier doit être prévenu qu'il doit arriver plusieurs minutes en amont (10') et sera filmé.

Le présentateur du journal est responsable d'avertir le réalisateur de la présence d'un direct à gérer. Il peut être appelé à gérer lui-même le direct ou à le déléguer à un collègue qui aura suivi l'actualité en question.

Une intervention en direct permet avant tout de réagir très rapidement à une actualité en conviant dans un journal un acteur culturel, économique ou politique par exemple. Cela demande une certaine souplesse en matière d'agencement des sujets dans un journal, ce que permet de faire le média radio. En outre, une telle intervention permet ainsi aux auditrices et aux auditeurs de se forger rapidement une première opinion sur un sujet d'actualité.

Enfin, notons que le direct possède plusieurs avantages. Il est plus spontané, oblige à aller immédiatement à l'essentiel, est plus rapide à mettre en place, mais il implique une dose supplémentaire de stress, nécessite une préparation réfléchie des questions et de leur hiérarchisation et contraint à un contrôle permanent du timing.

Réactivité en direct

Il est possible qu'un journal doive être modifié en cours de diffusion en raison d'une actualité urgente (résultat sportif, fait divers, événement météorologique, information routière, décès de personnalité). Dans tous les cas, le présentateur doit être capable d'improviser en direct pour transmettre l'information urgente et de reprendre ensuite le cours de son journal.

Lorsqu'un tel fait se produit, on adopte le réflexe de redonner l'information en sortie de journal.

Bienséance

Sur RFJ, on adopte le « Bonjour » et le « Au revoir » envers les auditeurs à chaque prise d'antenne d'information. Ainsi, un journal débutera par un Bonjour et se terminera par des salutations que le journaliste peut personnaliser à sa guise, comme une signature. Il faut toutefois que cela reste proportionné et adéquat.

LIGNE ÉDITORIALE D'UN FLASH

1. Objet

Cette instruction décrit la ligne éditoriale que tout journaliste doit respecter et mettre en pratique lorsqu'il rédige un flash d'information.

2. Champ d'application

La présente instruction s'adresse à l'ensemble des membres de la rédaction de RFJ.

3. Ligne éditoriale à respecter

Un flash, ça claque !

Il est frais, rapide, dynamique

8 infos en 3 minutes

C'est la règle de base.

L'écriture

Un flash doit être dynamique, avoir une construction réfléchie, liée. La variation des infos doit être pensée constamment. Une brève doit rester une brève, soit avoir une durée de lecture de 0'20"-0'25" au maximum. Si elle nécessite plus de temps, cela signifie que l'information mérite un papier.

Une même info peut/doit aussi varier d'un flash à l'autre. Elle peut durer 0'10" à 10h parce qu'elle vient de tomber, 0'20" à 11h parce qu'on prend le temps de la développer un peu, puis à nouveau 0'10" à 14h parce qu'elle a moins d'importance à ce moment-là. Les différentes manières de présenter une info permet à l'auditeur d'entendre plusieurs flashes sans pour autant lui donner l'impression d'une simple répétition non retravaillée.

Toutes les brèves ne doivent pas avoir le même timing. Une courte brève entre deux plus longues relance aussi l'écoute de l'auditeur. Les durées varient, les formulations et les thèmes également.

Le flashiste au cœur de la rédaction

La personne qui fait les flashes doit être particulièrement informée, au cœur de la rédaction de RFJ. Elle doit échanger ses idées, ses réflexions avec les autres, y compris en appelant les collègues qui se trouvent à l'extérieur ou dans d'autres bureaux. Elle doit avoir connaissance du contenu des actualités majeures de la journée et des futurs journaux de la radio. Elle doit interpeller les journalistes pour qu'ils lui livrent des infos rapidement en vue du prochain rendez-vous. Elle est la seule à suivre l'actu à la minute et se retrouve référente des infos majeures nationales/internationales/sportives pour les personnes en édition et pour la cellule web.

La rédaction en appui au flashiste

Chaque journaliste qui travaille sur une actualité d'intérêt suprarégional doit penser au flashiste, comme on pense au web. Que l'on soit au bureau ou dans le terrain, on doit transmettre des infos s'il y a un intérêt de diffusion avant le prochain journal.

Intégration de papier

Il arrive régulièrement dans une journée classique qu'une grande info tombe. Elle peut être régionale (annulation d'une manifestation majeure, mutation à la tête d'une grande entreprise), nationale (communication du Conseil fédéral), internationale (attentat en Europe), sportive (retraite d'une légende du sport). Dans ces cas, il faut oser produire un papier pour le flash qui suit ou celui de l'heure d'après. Le flash peut permettre le développement d'une info.

Intégration de sons

Nous devons diffuser des sons très régulièrement. D'une part parce que nous les avons. D'autre part parce que cela rythme nos flashs. De 10h à 19h, nous avons toujours des ouvertures pour placer des éléments sonores.

Ne craignons pas de rediffuser des sons. Aucun auditeur ne nous entend constamment. Si un son est bon, il a le droit de vivre 2x lors d'une même journée, même 3 dans des cas d'exception. Il faut donc oser la diffusion de son en amont d'un journal ou la rediffusion d'un son pris dans un journal ou prévu pour La Matinale du lendemain.

- Marco Odermatt gagne une course au Canada dans la nuit. Sa réaction est diffusée dans La Matinale. Et pourquoi pas à 10h ?
- Une réaction d'un cycliste du Tour de France est diffusée à 7h dans La Matinale. Pourquoi ne pourrait-elle pas être rediffusée à 9h si l'angle porte sur l'étape du jour ?
- Le Chant du Gros annonce son annulation à 11h30. RFJ interviewe le directeur en direct à 12h15. Pourquoi ne pas produire également 0'30" pour 13h ? Ainsi tout l'Arc jurassien entend rapidement une première réaction.
- Nous avons un gros sujet suprarégional ou national à 12h15, un son est prêt à 11h. Pourquoi ne pas le diffuser sous forme de teasing à 11h ?
- Pourquoi se focaliser uniquement sur les sons JU à 17h ? Une grosse actu interjurassienne développée à 18h peut également être teasée !
- La Confédération veut des masques obligatoires dans les transports publics. On a entendu Alain Berset à 18h, pourquoi ne pas le réentendre à 19h, soit avant même le téléjournal ?

Sources d'info

L'ATS fournit dans son fil des informations internationales, nationales et sportives fiables. Cependant, cette source doit être complétée par des informations régionales et locales

pertinentes grâce à la connaissance intime du tissu régional et au réseau de nos journalistes.

Outre l'ATS et nos propres productions, les journalistes consultent d'autres médias de référence nationaux et internationaux.

Avec toutes ces mesures, ces impulsions, nous ne visons qu'un objectif :

**Entendre des flashes qui claquent, produits par des journalistes heureux
et fiers de les présenter**

AIDE AUX CHOIX ÉDITORIAUX RFJ SA

1. Objet

Ce document doit permettre aux journalistes en charge des flashes et des journaux de choisir les informations pertinentes et de les hiérarchiser, de manière autonome, en l'absence de collègues ou de responsable.

2. Champ d'application

Dans des radios comme la nôtre, chaque journaliste est rapidement amené à devoir faire des choix responsables pour l'édition des flashes et des journaux, sans forcément pouvoir bénéficier rapidement de l'aval d'un supérieur. Cette instruction énonce plusieurs critères d'importance qui pourront l'aider à privilégier les actualités les plus pertinentes.

3. Méthodologie

Il n'existe pas de recette miracle ou de formule magique qui permette de faire toujours les bons choix en matière d'informations et de hiérarchie. Néanmoins, il existe des principes importants pour aider chacun des journalistes de manière autonome à opérer une sélection appropriée des infos et à bien les hiérarchiser à l'antenne et sur le web.

Avant toute chose, il faut avoir à l'esprit quelle est notre mission d'information en tant que radio régionale bénéficiant d'une quote-part de la redevance. La concession dit ceci :

Article 5 Mandat en matière de programme

1. Le concessionnaire diffuse un programme de radio qui fournit principalement une information quotidienne portant sur les réalités significatives au niveau politique, économique et sociale de la région, et qui contribue à la vie culturelle de la zone de desserte.
2. Il s'assure qu'aux heures de grande audience (jours ouvrables de 6h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30, de 17h à 19h) **cette information locale et régionale** :
 - a. porte en premier lieu sur des aspects significatifs de la politique, de l'économie, de la culture, de la société et du sport;
 - b. soit variée;
 - c. reflète une grande **diversité d'opinions et d'intérêts**;
 - d. permette à un grand nombre de personnes ou de groupes différentes de s'exprimer;
 - e. reflète les événements et les sensibilités de **l'ensemble de la zone de desserte**.
3. Dans le cadre de son mandat de prestations, le concessionnaire peut également proposer sur l'internet des contributions liées au programme et qui présentent un lien temporel et thématique direct avec les émissions diffusées.

La charte de la rédaction affichée dans nos bureaux ne dit pas autre chose. Sous le chapitre « Info régionale », il est écrit : « On parle de ce qui suscite l'intérêt des gens de la région ». Il est précisé qu'une information d'ici, « on doit la chercher sur le terrain ».

Ce cadre large nous sert de point de départ pour nous aider à faire une sélection pertinente des actualités. Un travail de tri est indispensable dans le flux hyperdense des informations qui nous parviennent. Notre radio de proximité a donc un devoir de filtrage pour ne retenir que ce qui est significatif pour nos auditeurs. La priorité est de délivrer une information régionale et locale. Notre radio a donc un mandat de proximité.

4. Proximité

La proximité doit se concevoir au sens large : ce qui est proche et/ou ce qui concerne. Mais ce n'est pas non plus parce qu'un événement est proche qu'il doit à tout prix faire l'objet d'une couverture éditoriale : la énième brocante villageoise, le compte-rendu d'une assemblée de petite commune sans véritable enjeu, etc. ne sont pas forcément des sujets prioritaires.

5. Sélection

Le critère de proximité est donc primordial mais il n'est pas suffisant pour nous permettre de réaliser une sélection efficace des infos et de les hiérarchiser. Voici donc une liste de critères pour évaluer une information :

1. L'information provient-elle d'une source **fiable** ou est-elle **vérifiée** ?
2. Quel est **l'intérêt du public** à en prendre connaissance **le plus rapidement possible** ?
3. Est-ce qu'elle concerne notre zone de desserte ? Quelle **proximité** ?
4. Quel est son degré de **nouveauté** ?
5. Quel est son degré de **rareté** ?
6. S'agit-il d'une information **exclusive, inédite** ? (info « maison »)
7. Le fait d'actualité concerne-t-il un événement **d'ampleur** ?
8. S'agit-il d'un **fait** et non d'une analyse, d'une opinion ?

6. Commentaires

Ces critères sont cumulatifs. Si bien qu'une information correspondant à tous les critères sera forcément de première importance : fiabilité, intérêt public, proximité, nouveauté.

Fiabilité

Le premier critère est fondamental. Si la réponse est non, on renonce à diffuser l'information, le temps de la vérifier.

Urgence

Ce qui est urgent n'est pas forcément de première importance. Si l'ATS publie une dépêche urgente sur la démission du directeur de la Raiffeisen, ça n'en fait pas forcément une urgence pour notre zone de diffusion.

Exclusivité

Si une actualité est exclusive ou maison, elle a toutes les chances d'être nouvelle pour le public, puisque nous serons les premiers à en parler. Ce critère peut être déterminant pour ouvrir le flash ou le journal, à condition qu'une autre information ne soit pas plus urgente et pertinente pour le public de notre région. La charte de la rédaction insiste d'ailleurs sur ce point avec cette recommandation : « On privilégie les sujets maison ».

Rareté

La notion de rareté permet aussi de pondérer le critère de nouveauté d'une info. Si c'est nouveau et très rare, l'intérêt est élevé.

Ampleur

L'ampleur d'un événement est aussi à prendre en compte pour prioriser une nouvelle aux dépens d'une autre. Plus on est proche de l'événement au niveau temporel et géographique, plus celui-ci est important.

Opinion

Si l'information n'est pas un fait mais une opinion, elle n'est pas forcément incontournable. Si l'opinion devient un engagement (lancement d'une initiative ou d'un référendum), cela mérite un suivi puisque l'action renouvelle le débat.

7. Hiérarchisation

Une fois la sélection des infos réalisée, il est nécessaire d'établir une hiérarchie. Il va de soi que l'information la plus importante doit être placée en ouverture du flash ou du journal et que les autres nouvelles incontournables doivent également être rapportées à l'antenne.

Un flash, qui revient chaque heure, contient en priorité les infos importantes les plus récentes. Au contraire, un journal est d'abord une vitrine des sujets forts des dernières heures et nous devons les mettre en avant.

Le choix de l'ouverture d'un flash ou d'un journal détermine la hiérarchie de l'entier du bulletin. Le cas de figure typique est d'ouvrir avec une information locale ou régionale forte, suivie d'autres actualités du bassin de diffusion, avant de passer aux infos suisses et internationales. À relever que les nouvelles sportives ont leur place dans la page sports après le journal mais selon l'enjeu, la plus importante d'entre elles, peut ou doit faire l'ouverture du journal.

A

1. Régio
2. Natio
3. Inter
4. Sports

B

1. Sport
2. Régio
3. Natio
4. Inter

Toute règle a ses exceptions, d'autant plus durant les heures « creuses » de l'actu, lors de certains jours fériés ou durant les périodes souvent très calmes des vacances d'été. Il arrive que pour certains flashes, il n'y ait rien de nouveau sous le soleil dans la région. Dans ce cas, on tentera d'attirer l'attention de nos auditeurs sur une nouvelle forte au niveau suisse ou international, dont les incidences sur leur quotidien est palpable. Ainsi, notre flash ou journal pourra ressembler à ceci :

C

1. Natio
2. Régio
3. Inter
4. Sport

8. Conclusion

Il est encore une fois impossible d'être exhaustif et de parer à toutes les situations. Mais ces quelques principes doivent permettre à chacun de prendre des décisions fondées, de manière autonome. En cas de doute, et en l'absence d'un supérieur, la règle est d'appeler le responsable de garde. Rien ne vaut l'échange de vues pour s'assurer de faire les meilleurs choix.



GRILLE DES PROGRAMMES 2025 - RFJ - lundi au vendredi

Emissions avec mandat culturel

	INFO ET CULTURE	CULTURE			
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
00h-05h	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)
05h-06h	Avant la douche				
06h-09h	La Matinale				
05h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
06h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
06h10	Question Bête (actu)	-	-	-	-
06h16	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)	Un jour une histoire (actu)
06h20	-	Idee verte (écologie)	-	-	Zap TV
06h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
06h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
06h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
06h40	Quoi de neuf (actu musique)	Et si on remontait le temps (histoire)	Les Oubliés de maître Capello (langue)	L'info frigo (consommation)	-
06h50	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	Déshabillez-moi (mode)
06h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
07h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
07h11	Actu rédac	Rendez-vous avec le maire (politique)	-	-	-
07h20	Du bon pied (bien-être, santé)	Rendez-vous avec le maire (politique)	Eco et finance (économie)	On a marché sur la tête (humour)	Contrôle K (actu digitale)
07h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
07h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
07h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
07h40	Actu rédac	Actu rédac	Balade jurassienne (découverte)	Débit de chansons (jeu)	Actu rédac
07h50	La Boîte aux lettres (jeu)	Actu rédac	Actu rédac	Actu rédac	L'autre revue de presse (humour)
07h59	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
08h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
08h16	Rendez-vous sport	La p'tite phrase (édito)	Rien que pour vous (itw service)	Actu rédac	Les gourmands (gastronomie)
08h20	-	-	Rien que pour vous (itw service)	Quoi de neuf (musique)	-
08h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
08h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
08h33	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
08h40	Café des arts (culture)	Actu rédac	Billet d'humeur (édito)	Sortie de boîte (économie)	Le monde en cause (actu inter.)
08h50	Actu rédac	La vérité sort de la bouche des enfants (itw)	La Sortie cinéma	Sortie de boîte (économie)	Actu rédac
09h-11h	Bulle de folie				
09h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
09h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
09h05	-	-	Jeu cinéma	-	-

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
09h15	-	-	Ciné+ (actualité cinéma)	-	Café des arts (culture)
09h30	La minute des terroirs (produit régio.)	Le Monde des séries (séries TV)	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)
09h45	-	-	-	-	L'Agenda
10h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
10h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
10h04	PMU	PMU	PMU	PMU	PMU
10h15	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)	SONAR (musique)
10h30	Musique populaire (folklore)	Le rendez-vous de l'emploi	Le Flashwatt (énergie)	A vos soins (santé)	-
10h45	Arcosphère (science)	-	-	-	-
11h-13h	Midi n'a pas d'ombre				
11h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
11h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
11h04	PMU	PMU	PMU	PMU	PMU
11h20	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)	La Bonne nouvelle (actu)
11h40	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)	Le jour d'après (humour)
11h45	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)	Le Presse citron (jeu)
12h00	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15	Titres journal de 12h15
12h01	Contrôle K (actu digitale)	-	-	-	Le Flashwatt (énergie)
12h15	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
12h25	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport
12h29	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
12h32	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances	Les Naissances
12h33	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces	Les Petites annonces
12h50	-	-	Dis voir (langue)	-	-
13h-16h	La musique que vous aimez - musique				
13h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
13h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
13h15	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)	Eclat de rire (humour)
13h30	Le Flashwatt (énergie)	A vos soins (santé)	Le rendez-vous de l'emploi	La minute des terroirs (produit régio.)	Musique populaire (folklore)
13h45	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)	Le Monde des séries (séries TV)	Arcosphère (science)
14h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
15h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
16h-19h	Le 16h-19h RFJ				
16h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
16h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
16h15			Bande originale (musique de film)	Goûter animé (musique dessin animé)	
16h40	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)	La Perle du jour (musique)
17h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
17h03	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
17h30	L'info décalée	L'info décalée	L'info décalée	L'info décalée	L'info décalée
17h40	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)	Bascule avec moi (musique)
17h58	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute	Inforoute
18h00	Journal	Journal	Journal	Journal	Journal
18h10	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport	Le Sport
18h13	Météo	Météo	Météo	Météo	Météo
18h30	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
18h45	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz	Jeu quiz
19h00	Flash	Flash	Flash	Flash	Flash
19h-20h	AOC (émission)	Musique	La Playlist (émission)	So Latino (émission)	Musique
20h-21h	La musique que vous aimez - musique				
20h15	-	-	En Route (mobilité)	C'est de bon goût (gastronomie)	Le Monde des séries (séries TV)
20h45	-	Le Flashwatt (énergie)	La Sortie cinéma	Le rendez-vous de l'emploi	A vos soins (santé)
21h-00h	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)	Programme de nuit (rediffusion)

GRILLE DES PROGRAMMES 2025 - RFJ - week-end

Emissions avec mandat culturel

INFO ET CULTURE	CULTURE
-----------------	---------

	SAMEDI		DIMANCHE
00h-05h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)	00h-05h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)
05h-06h	Eclat de rire (<i>émission</i>)	05h-06h	AOC (<i>émission</i>)
06h-07h	Musique	06h-09h	Un Air de dimanche (musique FR)
07h-08h	Les Jardinières	07h45	Fanfares (musique fanfares régio.)
07h00	Flash	08h00	Flash
07h30	Météo + Inforoute	08h15	La minute des terroirs (produit régio.)
08h-12h30	Bon week-end	08h30	En Route (mobilité)
08h00	Journal	08h50	Le mot de la semaine (religion)
08h07	Météo	09h-10h	Eclat de rire (<i>émission</i>)
08h15	Zap TV	09h00	Flash
08h30	Sous la coupole (politique)	10h-12h	Bon dimanche
09h00	Flash	10h00	Flash sport
09h03	Météo	10h03	Météo
09h15	L'Agenda		Dédicaces Bon dimanche
09h30	Le Monde des séries (séries TV)	11h00	Flash
09h45	Cine week-end (actu cinéma)	11h03	Météo
10h00	Flash		Dédicaces Bon dimanche
10h03	Météo	12h00	Arcosphère (science)
10h30	L'autre revue de presse (humour)	12h15	Journal
11h00	Flash	12h25	Le Sport
11h03	Météo	12h30	Météo
11h30	On a marché sur la tête (humour)	12h40	Le patois
12h00	C'est de bon goût (gastronomie)	13h-14h	AOC (<i>émission</i>)
12h15	Journal	14h-18h	Musique
12h25	Le Sport	18h00	Journal
12h29	Météo	18h10	Le Sport
12h30	Inforoute	18h13	Météo
12h32	Les Naissances	18h15-20h	Musique
12h33	Les Petites annonces	20h-22h	Bon dimanche (<i>rediffusion</i>)
12h30-13h	Jura culture	22h-00h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)
13h-18h	Musique		
13h45	Le rendez-vous de l'emploi		
18h00	Journal		
18h10	Le Sport		
18h13	Météo		
18h15-21h	Musique		
19h15	La Sortie cinéma		
19h45	Le Flashwatt (énergie)		
20h15	Cine week-end (actu cinéma)		
20h45	On a marché sur la tête (humour)		
21h-00h	Programme de nuit (<i>rediffusion</i>)		

MANDAT CULTUREL RFJ SA

1. Emissions avec mandat culturel

Selon la grille des programmes, voici la liste des activités de la radio contenant des éléments liés à la vie culturelle de la région du Jura :

Journaux et flashs

- Compte-rendu des conférences de presse d'événements culturels.
- Diffusion de reportages d'ambiance réalisés dans les événements culturels.
- Portrait d'artistes et d'organiseurs d'événements culturels.
- Annonces de vernissages d'expositions ou de publications.
- Critiques d'expositions ou de concerts.

La Matinale

- Mise en avant de nombreux événements de la région au travers de reportages ou invités rédactionnels.
- Chronique hebdomadaire « Le Café des Arts » : elle met en vitrine un acteur culturel régional (théâtre, musique, peinture, écriture, ...).
- Chronique hebdomadaire « On a marché sur la tête » : elle permet à un humoriste régional de s'exprimer sur l'actualité de façon satirique.
- Chronique hebdomadaire « Sortie cinéma » : elle évoque avec des acteurs régionaux les principales sorties cinématographiques de la semaine.
- Chronique hebdomadaire « Les oubliés de maître Capello » : chaque semaine nos animateurs s'intéressent à un mot oublié de la langue française
- Chronique hebdomadaire « Quoi de neuf » : chaque jour, la rubrique présente une nouveauté musicale régionale, nationale ou internationale.
- Chronique hebdomadaire « La Minute des terroirs » : en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne, nous rencontrons chaque semaine des producteurs de la région qui mettent en avant leurs produits locaux.
- Chronique hebdomadaire « Déshabillez-moi » : chaque semaine retour sur l'histoire de la mode, l'histoire d'un vêtement ou d'un accessoire avec un styliste de la région.

Bulle de folie

- Diffusion de l’agenda des manifestations culturelles de la région.
- Chronique hebdomadaire « Café des Arts » : rubrique mettant en avant un acteur ou un événement culturel de la région.
- Chronique hebdomadaire « Le Monde des séries » : chronique consacrée aux séries TV. Les séries de productions suisses sont notamment mises en avant.
- Chronique hebdomadaire « Ciné+ » : présentation des événements cinéma dans la région (ex. diffusion d’un opéra, d’une pièce de théâtre, Lanterne magique, etc.)
- Réalisation d’interviews en direct avec des acteurs de manifestations de la région selon partenariat commercial.
- Chronique quotidienne « SONAR » : présentation d’un artiste et d’un morceau non diffusé habituellement sur RFJ.
- Chronique hebdomadaire « La Minute des terroirs » : en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne, nous rencontrons chaque semaine des producteurs de la région qui mettent en avant leurs produits locaux.
- Chronique hebdomadaire « Arcosphère » : chronique en collaboration avec la He-Arc et ses spécialistes (professeur et chercheur de la région) en Conservation-Restauration, Gestion, Ingénierie et Santé.
- Chronique hebdomadaire « C’est de bon goût » : chaque semaine, un cuisinier de la région présente une recette réalisée avec des produits de saison

Midi n’a pas d’ombre

- Chronique hebdomadaire « Dis voir » : explication d’un mot
- Jeu quotidien « Le Presse citron » : jeu de culture général lors duquel l’auditeur doit répondre à un maximum de 10 questions sur un thème défini (géographie, histoire, loisir, culture, langue, etc.).
- Chronique hebdomadaire « Contrôle K » : chaque semaine en collaboration avec Stéphane Koch (expert en stratégie numérique et sécurité de l’information aux origines régionales) un thème est abordé afin de mieux appréhender l’évolution digitale de notre société.

AOC - Artiste d’origine contrôlée

- Mise en avant des artistes suisses au travers d’une heure de musique intégralement dédiée aux productions helvétiques
- Réalisation hebdomadaire d’une interview avec des artistes suisses

Podium

- Chronique hebdomadaire « Bande originale » : chronique revenant sur la musique d’un film des années 80

- Chronique hebdomadaire « Goûter animé » : chronique revenant sur la musique d’une série, d’un dessin animée des années 80

Rubrique « bi-hebdomadaire » Musique populaire :

- Diffusion d’un morceau issu de la musique folklorique (horaire à la carte)

Rubrique « Le mot de la semaine »

- Chaque semaine un représentant de la communauté chrétienne (catholique et protestant) dispose de 3 minutes pour dissenter autour d’un thème choisi librement.

Eclat de rire

- La chronique quotidienne dresse le portrait d’un humoriste ou d’un type d’humour particulier. Elle revisite également l’histoire de l’humour dans la francophonie. Chaque rendez-vous est illustré par la diffusion d’un sketch illustrant la thématique choisie.

Jura Culture

- Emission de 30 minutes recevant chaque samedi un acteur du monde culturel jurassien. Cette émission est notamment soutenue par la FSRC (fondation suisse pour la radio et la culture) ainsi que par la Loterie Romande.

Patois

- Chronique hebdomadaire de 3’00’’ en patois, langue qui fait partie du patrimoine régional et dont la défense se trouve dans la Constitution cantonale jurassienne. Plusieurs patoisants se partagent ce temps d’antenne pour raconter dans la langue ancestrale des histoires passées ou des récits d’actualité.

Antenne

- A l’antenne, l’agenda des manifestations culturelles de la région est diffusé régulièrement. Toutes les émissions de RFJ avec accompagnement sont composées majoritairement de musique. Les animateurs informent les auditeurs sur l’environnement culturel autour des titres, notamment avec des anecdotes, de l’histoire ou des relations actuelles, mettant en avant le rôle culturel essentiel de la musique.

Festivals musicaux

- Couverture en amont et durant les festivals régionaux (Chant du Gros, Festival du Jura, Festival Piano à Saint-Ursanne, Festival Piano à Porrentruy, Estivades à Saint-Ursanne, Forum Culture). La rédaction relaie la programmation, les communiqués de presse des organisateurs, invite les responsables dans les journaux ou La Matinale puis réalise des reportages sur site pendant l’événement. Du fait de la crédibilité et de la notoriété de RFJ, ainsi que du fort effet d’attraction

du média radiophonique, la grande majorité de ces événements font l'objet d'un partenariat avec la radio. De ce fait, RFJ propose des émissions en direct l'après-midi, avec interviews des artistes, reportages, jeux, concours, etc.

Programmation des Centres culturels et du Théâtre du Jura

- Le Jura possède un tissu d'acteurs culturels très dense (Théâtre du Jura, Centre culturel régional de Delémont, Centre culturel du district de Porrentruy, Café du Soleil, Centre Culturel de la Prévôté à Moutier, Atrium, Café du Soleil, Musique des Lumières). Ceux-ci possèdent tous des programmes, présentés deux fois par année. La rédaction couvre systématiquement les conférences de presse d'annonce des programmes, mais réalise aussi régulièrement des reportages durant la saison pour mettre en vitrine une production, un artiste, un concert, toujours à caractère régional.

Fanfare/Chœur

- Diffusion de morceaux joués par des fanfares régionales / Reportages et suivi des actualités de l'Ensemble de cuivres jurassien (ECJ) qui réunit les musiciens les plus talentueux de la région ainsi que de l'Ecole et conservatoire de musique (EJCM) et de différents chœurs régionaux (EVOCA, FM'air).
- Chaque dimanche matin présentation et diffusion d'un titre enregistré par une fanfare.

Théâtre

- Le Jura regorge de troupes théâtrales villageoises qui se font un point d'honneur de mettre sur pied une pièce annuelle. La rédaction relaie ces actualités via des invités en direct ou des reportages en coulisses (Troupes à Montfaucon, Epauvillers, Châtillon, Rossemaison, Mervelier, Glovelier, Pommerats, patoisants, Bonfol, Les Nuits d'été de Milandre, en collaboration avec Delle (F))

Evénements culturels ponctuels

- Couverture à travers des éléments sonores, vidéos ou des papiers critiques de nombreux événements culturels ponctuels tels que festivals de musique (Tartare de miette, Rock'air, DriTchino, Stand'été, ...), d'écriture (Delémont BD, Tramlabulle), de lecture (Nuits du conte,...), de peinture (expositions dans les galeries régionales), de cinéma (tournages dans la région), ainsi que les musées régionaux (Musée jurassien d'art et d'histoire, Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, Musée Chappuis-Faehndrich à Develier, Musée jurassien des arts à Moutier, Musée rural aux Genevez, etc.) et même le cirque (Starlight).

MISE EN ŒUVRE DU MANDAT CULTUREL RFJ SA

L'actualité culturelle tient une place importante dans la rédaction de RFJ. Les événements culturels qui font vibrer la région sont recensés afin de les relayer auprès des auditrices et des auditeurs. Pour ce faire, le fait de compter au sein de nos équipes des journalistes et animateurs issus de l'ensemble de la zone de diffusion est un atout. Cela permet, lors de séances rédactionnelles, d'évoquer les activités culturelles qui se mettent sur pied, qu'elles soient de petite ou de grande dimension.

Ces dernières sont planifiées par les journalistes dans les rédactions qui bénéficient ainsi d'un laps de temps de préparation, notamment afin de couvrir l'événement au travers d'un angle journalistique particulier. Que cet événement attire une foule considérable ou soit émergent, les journalistes offriront un traitement rédactionnel approprié à cette vie culturelle. Evidemment, certains choix doivent être menés afin d'offrir une visibilité adéquate à ces événements. Ces choix reposent sur l'originalité de la démarche culturelle proposée, la nouveauté, la compatibilité de l'événement avec le média radio, le site géographique retenu dans la région, l'impact de la manifestation sur la vie régionale ou encore la fréquence des derniers traitements rédactionnels.

Différents outils sont à la disposition de la rédaction afin de procéder à ces choix. Un processus interne de « couverture des festivals par la rédaction », dont le texte définit clairement les contours d'un traitement rédactionnel d'un festival permet par exemple d'appuyer la rédaction dans ses choix. Ce dispositif permet néanmoins de laisser une certaine souplesse et une place aux festivals émergents, qui, peut-être, constitueront demain des événements incontournables de la vie culturelle.

Ce fonctionnement permet d'apporter à tout moment les informations culturelles aux journaux et flashes de la rédaction, que ce soit en présentant des portraits d'artistes, d'organismes d'événements culturels, par l'annonces de vernissage ou encore la critique d'exposition.

De plus, le secteur animation diffuse chaque semaine un calendrier des événements culturels de la région.

L'agenda met en avant les grandes manifestations populaires du canton du Jura ainsi que les événements plus petits ou émergents selon les choix de couverture de la rédaction. Ainsi, l'équipe d'animation est informée par la rédaction des événements couverts durant la semaine afin qu'ils figurent à l'agenda des manifestations culturelles.

Enfin, les manifestations partenaires de la radio sont également mises en avant dans l'agenda.

Le secteur de l'animation joue également un rôle important quant à la représentation de la culture dans les programmes.

Au sein de l'équipe d'animation, des collaborateurs passionnés par le théâtre, le catch-impro, le cinéma, la musique, le cirque, en plus évidemment de la musique, permettent une diversité de contenus culturels à nulle autre pareil. A l'instar de la rédaction, les collaborateurs de l'animation sont issus de l'ensemble de la zone de diffusion.

Diverses chroniques et émissions sont produites chaque semaine par notre équipe afin de présenter les diverses formes de culture et de répondre aux attentes de nos auditeurs en la matière.

Afin de proposer un contenu de qualité, de nombreux experts sont sollicités. Ainsi, chaque semaine, les chroniques cinéma (présentation de film à l'affiche et des événements cinématographiques – par exemples la diffusion d'opéra en direct, la Lanterne magique, etc.) sont présentées par deux collaborateurs de Passion Cinéma.

La littérature est également mise en avant via des professionnels avec les chroniques ponctuelles « L'été en poche » (idée de lecture pour l'été) ou « Froid dans le dos » (polars) réalisées par une ancienne libraire aujourd'hui animatrice au sein de l'équipe.

Chaque semaine, une chronique est également consacrée à un mot issu du parler régional en collaboration avec Mathieu Avanzi, professeur ordinaire et directeur du Centre de Dialectologie et d'études du français régional de l'Université de Neuchâtel.

La culture musicale occupe en outre une place de choix dans les programmes. Chaque semaine, des artistes suisses ou de la région sont reçus dans l'émission « AOC » pour un entretien d'une dizaine de minutes. En plus de l'interview, l'intégralité de la musique diffusée dans cette émission est issue du répertoire suisse. La musique est mise en avant par différentes interventions de l'animateur.

Plusieurs fois par année, des émissions spéciales sont consacrées aux différents festivals de la région lors desquels de nombreux artistes régionaux sont reçus en interview ainsi que les organisateurs des festivals.

Depuis plusieurs années avec un événement très particulier, le Showcase, l'espace d'une semaine une scène est offerte aux artistes suisses pour des concerts enregistrés dans les studios d'Image et Son SA. Ces concerts sont diffusés à la radio et filmés pour être diffusés en vidéo sur les plateformes digitales. Lors du « Showcase », les artistes ont également l'occasion de se mettre en avant au travers d'interviews. La FSRC, au même titre que certains annonceurs privés, soutient le projet depuis plusieurs années.

La culture sous toutes ses formes (peinture, photographie, cirque, sculpture, danse) est aussi abordée chaque semaine dans l'émission Jura culture soutenue également par la FSRC (fondation suisse pour la radio et la culture). De nouveaux projets sont actuellement en cours d'élaboration pour donner cette place importante à la culture dans notre programme.

Au quotidien, le but de RFJ est d'être proche de ses auditeurs et de mettre en avant la vie culturelle de la région jurassienne.

Offre publicitaire pour la culture

En complément à la visibilité éditoriale proposée par les secteurs animation et rédaction, le département commercial via BNJ Publicité SA propose aux acteurs de la vie culturelle de la zone de diffusion, un panel de produits publicitaires leur permettant de communiquer de manière contractuelle, intensive et récurrente et ce, à tarifs préférentiels.

Cette offre commerciale s'adresse à toutes les institutions (théâtres, musées, centres et labels culturels, etc.), organisations et associations à but non-lucratif (fanfares villageoises, festivals et concerts, expositions, etc.) organisant un événement en lien avec la promotion de la vie culturelle dans la région.

1. Le partenariat promotionnel et publicitaire

Le partenariat promotionnel et publicitaire donne une flexibilité de communication permettant le mix de plusieurs produits publicitaires commerciaux différents.

Dans le cadre de partenariat promotionnel et publicitaire, plusieurs actions sont possibles :

- La diffusion de spots publicitaires
- La diffusion d'espaces publicitaires sur internet
- La réalisation d'interviews
- La réalisation d'émissions sur site d'événement et en direct
- La réalisation de jeux radiophoniques.

Les institutions, organisations ou associations à but non-lucratif sous partenariat avec RFJ bénéficient d'un rabais de 50% sur les tarifs commerciaux ainsi qu'un rabais supplémentaire sous forme d'une part sponsoring pouvant aller jusqu'à 50% du prix net partenaire.

La part sponsoring doit être compensée par l'organisateur par des contreprestations telles que :

- Matériel imprimé : affichage du logo de RFJ sur tous les supports promotionnels (affiches, flyers, programmes, etc...)
- Sur site : identification de RFJ sur le site de la manifestation (banderoles, flags, etc..).
- Autres : tout autres possibilités de mise en valeur de RFJ, écran géant, mise à disposition de billets pour concours antenne, etc...

Quelques exemples de manifestations culturelles importantes sous contrat de partenariat promotionnel et publicitaire :

- Les Médiévales de St-Ursanne
- La Fête de la Tête de Moine à Bellelay

- Le Marché-Concours National de Chevaux de Saignelégier
- Le Festival du Chant-du-Gros au Noirmont
- La Fête du Peuple Jurassien
- La Société de St-Martin
- Jurassica Muséum à Porrentruy
- Les cinémas CINEMONT – CINEPEL – CINEVITAL

2. L'annonce manifestation

L'annonce manifestation s'adresse exclusivement aux institutions, organisations ou associations à but non-lucratif.

L'annonce manifestation est un produit structuré permettant de communiquer à tarif très attractif avec un rabais avoisinant les 80% sur le tarif seconde commercial, mais sous certaines conditions.

Quelques exemples de manifestations culturelles importantes diffusées par le biais d'annonces manifestation :

- Le festival des Fanfare d'Ajoie
- L'Ensemble de Cuivres Jurassiens
- Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine
- Club philatélique des Franches-Montagnes
- Ursinia, label culturel du Clos-du-Doubs
- Piano à St-Ursanne
- L'Echo des Sommêtes
- Association du Laaf Théâtre à Courtételle

Quel que soit le contrat liant le concessionnaire avec une institution organisation ou association à but non-lucratif (contrat de partenariat ou annonces manifestation), tous les événements et manifestations bénéficient d'une visibilité supplémentaire en figurant sur l'agenda web et sur le calendrier audio des manifestations culturelles.

Chaque semaine, par le biais d'un partenariat ou d'annonces manifestation, RFJ fait rayonner dans sa zone de diffusion un large panel d'événements en lien avec la culture, que ce soit par des spots, une visibilité sur ses plateformes digitales, par des temps d'antenne en direct ou par des jeux permettant aux auditeurs de gagner des places de spectacle ou autre.